Nations Unies S/PV.7526

Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

Provisoire

7526e séance

Jeudi 17 septembre 2015, à 10 h 5

New York

Président :	M. Churkin/M. Safronkov	(Fédération de Russie)
Membres :	Angola	M. Lucas
	Chili	M. Barros Melet
	Chine	M. Liu Jieyi
	Espagne	M. Oyarzun Marchesi
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	France	Mme Audouard
	Jordanie	M. Hmoud
	Lituanie	M. Baublys
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nigéria	Mme Ogwu
	Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Tchad	M. Mahamat Zene
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2015/684)

Lettre datée du 15 septembre 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2015/713)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

15-28351 (F)

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2015/684)

Lettre datée du 15 septembre 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2015/713)

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Inde, de l'Italie, du Japon, du Pakistan, des Pays-Bas, de la République islamique d'Iran, de la Slovaquie, de la Suède et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, qui vont faire des exposés, à participer à la présente séance : M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, et M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Thomas Mayr-Harting, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/684, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales. J'appelle également l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/713, qui contient le texte d'une lettre datée du 15 septembre 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général.

Je donne maintenant la parole à M. Haysom.

M. Haysom (*parle en anglais*) : Lors de mon dernier exposé au Conseil (voir S/PV.7467), j'ai souligné que l'Afghanistan a encore besoin de l'appui de la communauté internationale et de l'attention continue du Conseil tandis qu'il s'attaque à relever des défis complexes en matière d'économie, de sécurité et de politique. Ma conviction à cet égard est toujours aussi forte. La transition de l'Afghanistan vers la stabilité et l'autonomie ne saurait être considérée comme acquise. L'exode des réfugiés auquel nous assistons actuellement traduit le découragement de nombreux Afghans. Les Afghans, qui n'ont pas, loin de là, oublié la violence de leur passé récent, sont confrontés à un avenir opaque et surveillent désormais l'environnement de très près pour déceler les signes d'un désengagement de la communauté internationale ou, avec un peu plus d'optimisme, d'une stabilisation domestique. Un signal clair marquant la poursuite de l'appui international atténuerait les incertitudes qui alimentent cet exode.

Peu après notre dernière séance d'information, de nombreux points de friction se sont fait jour au sein du Gouvernement d'union nationale et entre ledit Gouvernement et certains éléments de l'élite politique, attisés notamment par la détérioration des conditions économiques et de sécurité. Bien qu'aucune de ces situations ne soient le fait du Gouvernement, on a pu voir des accusations d'inaction et d'erreurs de jugement faire leur apparition dans les médias. Depuis, se sont produits un certain nombre de changements positifs, notamment des signes de progrès dans le fonctionnement du Gouvernement d'union nationale. À quelques exceptions près, tous les postes de hauts responsables gouvernementaux ont été pourvus, et le Conseil des ministres et le Cabinet sont à pied d'œuvre. J'engage de nouveau le Président Ashraf Ghani et le Chef de l'exécutif, Abdullah Abdullah, à effectuer les dernières nominations, en particulier celles des gouverneurs, du ministre de la défense et du ministre de la justice.

Le Gouvernement a également enregistré des progrès dans le domaine des réformes électorales en créant la Commission spéciale sur la réforme électorale, qui constituait un des principaux engagements du Gouvernement d'union nationale. La Commission, dont un de mes adjoints est membre sans droit de vote, a déjà présenté sa première série de recommandations. Le Cabinet s'est montré réactif en approuvant sept et en renvoyant trois pour un complément d'examen. La recommandation qui préconise de modifier le système électoral, en particulier, aura des conséquences profondes sur l'échiquier politique futur du pays. J'engage donc le Gouvernement à trouver un consensus autour de cette question avant de prendre sa décision finale. Les réformes électorales sont indispensables pour le développement de l'assise démocratique du pays,

elles doivent être une source de stabilité, rapprocher les gens et non les diviser.

Une rencontre de hauts responsables du processus du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo – la première depuis celle organisée à Londres – s'est tenue à Kaboul début septembre. Les participants l'ont considérée comme un succès. Elle s'est avérée un important élément pour faire le lien entre les engagements passés des donateurs et les futures promesses de dons devant permettre de répondre au besoin d'appui constant de l'Afghanistan. Cette rencontre, qui a donné lieu à un nouveau cadre de responsabilité mutuelle, a donné l'occasion à l'ensemble du Gouvernement de confirmer son attachement à un programme de réforme crédible. C'est nécessaire pour inspirer confiance aux donateurs dans l'attente des rencontres capitales qui se tiendront à Varsovie et Bruxelles en 2016, et durant lesquelles on compte sur le renouvellement des engagements des donateurs.

Il convient cependant de noter que les décisions portant sur l'affectation des fonds à l'Afghanistan au-delà de 2017 ne seront pas prises lors de ces conférences, en 2016, mais dans les capitales, au cours des prochains mois. Avant cela, le Gouvernement devra montrer qu'il a respecté les indicateurs de performance convenus, à commencer par ceux qui démontrent qu'il s'attaque efficacement à la corruption. L'Afghanistan a bénéficié d'un niveau exceptionnel d'aide au développement, alors même que la demande mondiale, en matière d'aide budgétaire, se démultipliait. Les hauts responsables qui ont participé à la réunion ont décidé qu'il relevait de leur commune responsabilité de veiller à ce que cette aide soit plus efficacement ciblée et appliquée.

À la sixième Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, qui s'est tenue la veille de la réunion des hauts responsables, la région a confirmé qu'il était nécessaire de renforcer la coopération économique, l'intégration et la connectivité. La logique sous-tendant le constat que la croissance et la stabilité économiques de l'Afghanistan bénéficient à l'ensemble de la région a été universellement reconnue, tout comme le fait que les problèmes de la région, tels que le trafic transfrontières de stupéfiants et de personnes, ne peuvent être réglés isolément par tel ou tel pays.

Le conflit continue de faire payer un terrible tribut aux civils afghans. Durant les huit premiers mois de 2015, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a enregistré le plus grand nombre de victimes civiles depuis qu'elle a commencé à établir des statistiques. Il convient de souligner que le recensement des victimes civiles effectué par le Groupe des droits de l'homme de la MANUA a été salué comme modèle de bonne pratique à l'intérieur comme à l'extérieur de l'ONU. Je tenais à le faire savoir parce que les conclusions tirées – notamment en ce qui concerne les responsabilités dans les violences commises – ont été contestées par les parties au conflit.

Les éléments antigouvernementaux restent à l'origine de la majorité des victimes civiles, morts ou blessés, même si le nombre de morts engendrées par les Forces de sécurité afghanes continue d'augmenter. La MANUA trouve positives les déclarations récentes du Président Ashraf Ghani s'agissant des mesures qu'il compte prendre officiellement pour réduire le nombre de victimes civiles. Nous voulons croire que la politique mise en place par le Gouvernement pour réduire le nombre de victimes civiles incorporera tous les éléments énoncés dans le rapport semestriel de la MANUA sur la protection des civils, en particulier en ce qui concerne la transparence des enquêtes sur les incidents ayant fait des victimes civiles. La MANUA se tient prête à aider le Gouvernement afghan à cet égard.

La MANUA poursuit également son dialogue avec toutes les parties au conflit afin de réduire les retombées du conflit sur les civils, de renforcer la protection et le respect des droits fondamentaux de la personne et de garantir l'accès du personnel humanitaire à toutes les régions du pays. La Mission invite par ailleurs le Gouvernement à poursuivre ses efforts de mise en œuvre du Plan d'action national pour l'élimination de la torture, et elle l'exhorte en particulier à ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Elle se félicite que le Gouvernement ait fait part de son intention de prendre des mesures initiales à cette fin durant la session en cours de l'Assemblée générale.

Le conflit de cette année est l'un des plus intenses qu'aient dû affronter les Forces nationales de sécurité afghanes. Cependant, si elles prouvent une fois de plus de quoi elles sont capables et l'étendue de leurs ressources, comme l'ont constaté un certain nombre d'analystes, les insurgés, pour leur part, ont montré qu'ils étaient capables de réunir un grand nombre de combattants dans des zones isolées. Cela met à l'épreuve la capacité des Forces nationales de maintenir leurs positions ou de les conserver une fois qu'elles ont repris des zones disputées. Comme nous en avons fait le

postulat au cours de précédentes séances d'information, nous prévoyons que l'intensification de la violence dans le pays se poursuivra durant toute l'année 2015.

Cela souligne à quel point il est important de relancer un processus de paix viable. Comme le fait observer le Secrétaire général dans son rapport (S/2015/684), le véritable signe d'un progrès en direction d'une relance de ce processus a été l'organisation de pourparlers officiels entre les Taliban et une délégation gouvernementale à Murree en juillet. Cependant, il semble que les pourparlers de paix soient suspendus, premièrement du fait d'un différend interne concernant la succession à la tête des Taliban, après l'annonce inattendue du décès du mollah Omar, et deuxièmement du fait d'un hiatus dans le cadre de la collaboration entre le Pakistan et l'Afghanistan visant à mettre en place un processus de paix fédérateur sous la direction des Afghans.

Une série de bombardements survenus à Kaboul début août a conduit à une recrudescence du sentiment anti-pakistanais et à un durcissement des propos tenus par le Gouvernement afghan, y compris le Président. Le Président s'est plaint de ce que la main qu'il avait tendue au Pakistan aux fins d'une assistance mutuelle entre les deux pays dans leur lutte anterroriste n'ait pas été saisie par son homologue. Il a appelé le Pakistan à mettre un coup d'arrêt à l'insurrection, notamment celle menée par le Réseau Haqqani, qui opère depuis le territoire du Pakistan. Après des déplacements de part et d'autre de personnalités de haut niveau, notamment le Conseiller pour les questions liées à la sécurité nationale du Pakistan, Sartaj Aziz, l'intensité des accusations et contre-accusations a diminué et l'on a entrepris de part et d'autre de reprendre la collaboration constructive en vue de l'objectif final de la stabilisation de l'Afghanistan.

Je renouvelle mon appel à une interaction directe entre les Taliban et le Gouvernement. La population afghane, fatiguée de la guerre, réclame la paix et la mérite. Les menaces auxquelles est confronté l'Afghanistan n'émanent pas toutes de son territoire. Une grande partie des insurgés sont originaires de pays voisins. L'Afghanistan a le droit de demander une aide internationale, en particulier aux pays de la région, pour y faire face. Il relève de la responsabilité des dirigeants de la région et des autres parties prenantes de donner la priorité à l'appui apporté afin que l'Afghanistan vive en paix et en sécurité. À cet égard, la MANUA appelle tous les pays voisins à jouer un rôle constructif afin d'éliminer la menace terroriste – notamment, mais pas exclusivement, l'État islamique d'Iraq et du Levant –, et à promouvoir un processus de paix interafghan.

La MANUA restera, en arrière-plan, en contact actif avec le Gouvernement, les Taliban, les pays voisins et la communauté internationale afin de promouvoir un processus qui permette aux Afghans de trouver un modus vivendi pour pouvoir vivre en paix. Pour ce qui est d'un processus de paix sans exclusive, la MANUA salue le lancement récent du Plan d'action national afghan pour les femmes et la paix et la sécurité, issu de la résolution 1325 (2000), destiné à favoriser la participation des femmes à tout processus de réconciliation nationale.

Comme l'en a prié le Conseil, la MANUA, au nom du Secrétaire général et en étroite consultation avec le Gouvernement afghan et les donateurs, a procédé à un examen du rôle, de la structure et des activités de toutes les entités des Nations Unies en Afghanistan. Ces discussions ont été l'occasion de préciser les besoins et les attentes de l'Afghanistan. Elles ont permis à l'ONU de réfléchir à la meilleure manière d'adapter ses propres projets aux priorités de l'Afghanistan et de mettre l'accent sur le renforcement des institutions et des capacités. Nous espérons que le rapport sera utile au Conseil dans le cadre de ses délibérations futures concernant le mandat.

Je termine en remerciant l'Ambassadeur Tanin, qui participe pour la dernière fois à un débat du Conseil en sa qualité de Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'ONU. J'ai beaucoup apprécié la manière dont il défend son pays et son engagement constructif.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Haysom de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Fedotov.

M. Fedotov (*parle en anglais*) : Ce débat se tient quelques jours avant le débat des dirigeants du monde sur un programme développement novateur et porteur de changement, qui relie la paix et la sécurité au développement durable et met en exergue le rôle central que jouent l'état de droit et des institutions responsables. La situation en Afghanistan met clairement en lumière la nécessité d'une telle approche intégrée.

La réunion qui s'est tenue récemment et que vient de mentionner mon collègue Nicholas Haysom a souligné la nécessité de prendre des mesures efficaces pour lutter contre le trafic de stupéfiants, qui nuit au développement du pays et alimente le terrorisme. L'année dernière, environ 85 % de la production mondiale

d'opium et 77 % de la production mondiale d'héroïne provenaient d'Afghanistan. La culture et le traitement de l'opium demeurent l'une des principales activités économiques de l'Afghanistan, et la valeur brute de l'économie d'opiacés était estimée à 2,84 milliards de dollars en 2014. La valeur d'exportation des opiacés, qui représente environ 13 % du produit intérieur brut, dépasse largement la valeur d'exportation de tout autre article ou service licite.

Les drogues illicites alimentent l'instabilité, l'insurrection, la corruption et la criminalité organisée, tout en affaiblissant les institutions de l'État et la capacité de l'Afghanistan à promouvoir la paix et la bonne gouvernance en général. La résolution 2210 (2015) souligne l'importance qu'il y a à traiter des questions qui se posent dans les domaines transversaux de la lutte contre les stupéfiants et la corruption et de l'application du principe de responsabilité, qui se renforcent mutuellement.

Depuis mon dernier exposé au Conseil en décembre 2014 (voir S/PV.7347), nous avons pu constater les efforts déployés par le nouveau Gouvernement pour s'attaquer à la production et au trafic d'opium, à la corruption et à la criminalité économique. Face à ces défis graves, l'Afghanistan s'est employé à renforcer l'efficacité des institutions nationales, et l' Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) s'est efforcé d'appuyer ces mesures.

Nous menons notre action en étroite coordination avec nos partenaires au sein du système des Nations Unies, en particulier la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. En juin, l'ONUDC et le Ministère de la lutte contre les stupéfiants ont lancé le Système afghan d'information sur les drogues. Ce système permet d'avoir accès aux données les plus récentes concernant tous les indicateurs disponibles en matière de stupéfiants dans le pays, notamment ceux relatifs à l'élimination de ces substances, à leur culture et à leur prix, à la capacité de traitement, aux solutions de subsistance alternatives et aux saisies, afin d'étayer l'analyse des tendances ainsi que l'élaboration de politiques et leur évaluation. Cela a permis de renforcer le rôle que le Ministère joue dans l'action qu'il mène pour diriger et coordonner la lutte contre les stupéfiants au niveau national.

Ces efforts ne peuvent pas se limiter à l'application de la loi. Face à cette situation, le Ministère a lancé une campagne nationale contre les stupéfiants afin de faire participer les communautés, la société civile, les médias et les agences de développement à cet effort. L'ONUDC appuie cette initiative, ainsi que l'élaboration du nouveau plan d'action national de lutte contre la drogue, qui sera arrêté définitivement bientôt.

Le Gouvernement afghan a fait du renforcement des relations avec ses voisins une priorité, et l'ONUDC a continué à promouvoir une coopération efficace en matière de lutte contre les stupéfiants dans la région et au-delà. L'initiative triangulaire qui associe l'Afghanistan, l'Iran et le Pakistan, ainsi que l'initiative à laquelle participent l'Afghanistan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et d'autres pays, sont autant de cadres importants de coopération régionale. L'ONUDC prévoit également d'organiser, avec des partenaires de l'Afghanistan et les pays voisins, une réunion de haut niveau qui se tiendra en décembre à Vienne avant la réunion du Groupe consultatif de la politique du Pacte de Paris.

Sur le plan opérationnel, nous coordonnons nos interventions par l'entremise de notre programme de pays en Afghanistan, du programme régional pour l'Afghanistan et les pays voisins et du programme pour l'Asie centrale, ainsi que du Programme mondial de contrôle des conteneurs, du Programme de lutte contre la criminalité maritime et de l'initiative « Mise en convergence des réseaux ». Grâce à cette dernière, l'ONUDC contribue à la mise au point de cadres interrégionaux pour une coopération concrète et en temps réel entre les centres de coordination du maintien de l'ordre, les cellules de renseignements financiers et les réseaux de procureurs, en vue de faciliter le partage d'informations et de renseignements sur les activités criminelles, ainsi que la coordination des opérations multilatérales.

Nous coopérons avec les institutions afghanes compétentes en ce qui concerne la question transversale des flux financiers illicites. C'est essentiel pour renforcer la confiance, pour créer un secteur financier sain et solide, capable d'appuyer une croissance résultant de l'activité du secteur privé, et pour renforcer la capacité du pays à lutter contre la fraude et la corruption. Nos experts de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme fournissent une assistance technique sur le terrain. L'ONUDC appuie l'Afghanistan dans le cadre de sa priorité déclarée d'éradiquer la corruption en lui apportant sa contribution dans les efforts visant à revoir les lois pertinentes et la stratégie nationale de lutte contre la corruption. Nous appuyant également l'Afghanistan dans la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Néanmoins, il ne fait aucun doute que la situation reste difficile. L'augmentation de la production d'opiacés en Afghanistan au cours des dernières années s'est accompagnée d'une forte augmentation de la consommation locale. Appuyer et développer des services de prévention et de traitement fondés sur des preuves scientifiques en Afghanistan, notamment en ce qui concerne le VIH, reste très problématique.

Nous nous heurtons également à des difficultés liées à la mise en œuvre des initiatives en faveur d'autres moyens de subsistance. Même si la superficie des terres utilisées pour la culture d'opium en Afghanistan ne représente que 3 % de la superficie agricole totale cultivée, il y a des zones où l'opium joue un rôle majeur dans l'économie rurale. L'année dernière, l'opium représentait en moyenne 12 % des revenus de tous les agriculteurs dans les provinces méridionales et près de 30 % de la superficie totale des terres agricoles dans la province de Helmand. Le développement alternatif peut permettre de rompre ce cercle vicieux s'il est abordé de manière holistique dans le cadre d'efforts plus larges visant à créer des possibilités économiques et à moderniser le secteur agricole.

Néanmoins, le large appui politique international au développement alternatif ne s'est pas accompagné des financements suffisants. Dans l'ensemble, les fonds déboursés par les pays membres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe en faveur du développement alternatif représentaient à peine 0,1 % de l'aide au développement mondiale en 2013.

Nous présenterons les résultats complets de l'enquête de 2015 sur l'opium en Afghanistan sous peu, car nous sommes en train de mettre la dernière main à notre rapport. Aujourd'hui, je peux confirmer que les chiffres disponibles à ce stade reflètent clairement une réduction en ce qui concerne la culture, en particulier dans les provinces clefs. Même s'il se peut que cette tendance reflète partiellement l'autorégulation du marché mondial de l'héroïne, elle est néanmoins encourageante, surtout à la lumière des résultats de l'enquête de l'année dernière, qui avait fait état d'une forte augmentation de la culture du pavot à opium et de la production d'héroïne en Afghanistan. En outre, nos données indiquent que, cette année, des progrès ont été réalisés en ce qui concerne l'éradication du pavot à opium. Par exemple, les activités d'éradication dans le Helmand qui ne concernaient que 787 hectares en 2014, ont porté sur 1 747 hectares en 2015.

Il importe de saluer les mesures positives qui ont été prises. Nous devons nous efforcer de maintenir et de renforcer les progrès durement acquis là où ils ont été réalisés. Pour accomplir des progrès durables, il faut l'engagement indéfectible et la détermination des autorités afghanes et de la communauté internationale. Cela signifie également que, dans un contexte de contraintes budgétaires et de priorités concurrentes à l'échelle mondiale, les partenaires de l'Afghanistan doivent fournir les ressources nécessaires afin d'apporter un appui digne de ce nom, intégré et ciblé. Nous ne pouvons pas nous permettre de faire moins.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier l'Ambassadeur Tanin de tous ses efforts et lui souhaiter la bienvenue au sein de la famille des Nations Unies.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Fedotov de son exposé.

Au nom de tous les membres du Conseil de sécurité, je voudrais souhaiter une chaleureuse bienvenue à l'Ambassadeur Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies. C'est la dernière fois qu'il sera avec nous au Conseil à ce titre. Nous remercions l'Ambassadeur Tanin pour sa coopération avec le Conseil de sécurité. Nous lui souhaitons plein succès dans ses activités futures. Je lui donne maintenant la parole.

M. Tanin (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens à vous exprimer mes sincères félicitations pour la façon dont vous avez dirigé les travaux du Conseil de sécurité ce mois-ci. Je remercie le Secrétaire général de son récent rapport sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2015/684) et mon cher ami le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Nicholas Haysom, de son exposé détaillé. Je remercie également M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, de son exposé et de sa présence aujourd'hui. J'apprécie beaucoup le rôle de rédacteur de l'Espagne pour les résolutions relatives à l'Afghanistan et salue ses travaux avisés au Conseil de sécurité.

Il s'agit de ma dernière déclaration au Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan, car je vais partir à la fin du mois pour assumer mes nouvelles responsabilités. Entouré de mes amis et collègues dans la salle du Conseil, je souhaite leur adresser mes sincères remerciements, en particulier à ceux avec lesquels j'ai

eu le plaisir de travailler en coopération étroite ces dernières années. Je les remercie de leur amitié et de leur coopération.

Ces derniers mois, les conditions de sécurité ont été difficiles en Afghanistan, avec une intensification de la violence et des actes odieux commis par les Taliban et d'autres groupes terroristes et extrémistes violents. Même si les ennemis de l'Afghanistan n'ont pas réussi à prendre le contrôle de territoires ni à briser la volonté des Forces nationales de sécurité afghanes, ils n'en ont pas moins poursuivi leur terrible campagne de violence et de coercition tentant de déstabiliser le pays et de terroriser les Afghans. Ces odieuses tentatives ont été observées dans un certain nombre d'attaques terroristes très complexes menées récemment, telle celle du 7 août, qui a fait des centaines de victimes, y compris des femmes et des enfants.

Face à des violences et à une instabilité accrues, les Forces nationales de sécurité afghanes, qui assument l'entière responsabilité de la sécurité depuis le départ de milliers de membres des forces militaires internationales, ont, par leurs sacrifices, leur patriotisme, leur résilience et leur détermination, prouvé à maintes reprises qu'elles étaient prêtes à s'attaquer aux problèmes posés par les Taliban, les terroristes et les groupes extrémistes violents. Les Forces nationales de sécurité afghanes jouent un rôle de premier plan dans la défense du pays et la sécurité du peuple afghan. Elles représentent un rempart contre la chute de l'Afghanistan dans le chaos et la destruction d'une violente guerre civile, comme cela a été le cas dans les années 90.

Le Gouvernement d'union nationale est déterminé à tout mettre en œuvre pour que l'Afghanistan s'engage sur la voie de la stabilité, de la paix et de la sécurité. Il a adressé un message de paix et de réconciliation non seulement aux Taliban afghans disposés à cesser le combat et à participer au processus de paix, mais également aux pays voisins. Une des premières mesures prises par le Président Ghani a été d'engager un processus visant à mettre fin à l'état de guerre non déclarée entre l'Afghanistan et le Pakistan et à ouvrir une nouvelle ère de paix et de coopération. Dans l'ensemble, les Afghans appuient ce processus et les premiers cycles de pourparlers de paix avec les Taliban ont entraîné un élan d'optimisme quant aux perspectives de paix et à la fin de la violence. Malgré des accidents de parcours évidents survenus dans le cadre des pourparlers de paix après l'annonce du décès du chef Taliban, le mollah Omar, et les changements malheureux de leadership dans les rangs des Taliban, nous espérons que les chances de parvenir à un règlement politique ne disparaîtront pas. Toutefois, cela exige que toutes les parties se montrent responsables et fassent preuve d'une détermination mutuelle et d'une véritable volonté d'agir.

Le programme de coopération régionale ne se limite pas simplement à la paix et à la sécurité; il touche aussi à l'économie, au développement et à la prospérité. En effet, seuls l'établissement de liens et une coopération accrue permettront d'assurer un avenir meilleur à la région. Nous savons tous que la stabilité de l'Afghanistan, au cœur de l'Asie, est déterminante pour la stabilité de l'ensemble de la région. Il est impératif d'intégrer l'Afghanistan en tant que pôle économique axé sur le transport et le commerce au cours des 20 prochaines années pour assurer une autonomie économique et une prospérité économique commune.

Que ce soit en jouant le rôle de carrefour asiatique des fournisseurs d'énergie d'Asie centrale et des consommateurs d'énergie en Asie du Sud, ou grâce au nombre croissant d'accords transfrontières visant à partager des services en matière de santé, de développement rural et de formation, la façon dont l'Afghanistan envisage d'accomplir des progrès dans la réalisation des objectifs économiques régionaux est en rapport avec ses objectifs économiques pour la décennie de la transformation. La sixième réunion ministérielle de haut niveau de la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan qui a eu lieu au début du mois à Kaboul a également donné plus de précisions sur les moyens de mettre en place et de consolider des partenariats en vue de promouvoir la coopération économique régionale, en Afghanistan et dans l'ensemble de la région. Nous espérons que la prochaine réunion ministérielle de haut niveau du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan, qui aura lieu à Islamabad, marquera une nouvelle étape importante dans le renforcement de la confiance et du partenariat dans la région.

Alors que cela va bientôt faire un an qu'il a été formé, le Gouvernement d'union nationale veille plus particulièrement à assurer la mise en œuvre efficace des réformes décisives pour renforcer la croissance économique, améliorer la gouvernance, mettre fin à la corruption, mener des réformes électorales et protéger les droits fondamentaux, ceux des femmes en particulier. La promotion de la bonne gouvernance est un élément essentiel du programme de réforme du

Gouvernement. Un des piliers centraux du programme de réforme est de lutter avec efficacité contre le fléau de la corruption. Les institutions mises en place par le Gouvernement – notamment la Commission nationale sur la passation des marchés, la réorganisation et l'examen d'ensemble de la Cour suprême ainsi que d'autres mesures relatives à des institutions et des personnes impliquées dans des actes de corruption – sont essentielles pour que les efforts de lutte contre la corruption donnent des résultats concrets et mesurables.

Les efforts entrepris par le Gouvernement d'union nationale pour lutter contre la corruption prévoient notamment une série de mesures importantes visant à lutter contre le trafic de drogue, qui a des répercussions globales sur l'économie, la communauté nationale, la société et l'état de droit partout dans le pays. Le Gouvernement s'emploie non seulement à porter un coup d'arrêt à ce trafic, mais également à s'attaquer à tous les canaux financiers permettant aux réseaux criminels d'établir des liens à tous les niveaux, aux plans régional et mondial. Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement a créé une commission interministérielle chargée de lutter contre le trafic de stupéfiants et la corruption financière qui l'accompagne.

Afin de faire avancer le processus de réforme, le Gouvernement d'union nationale a pris des mesures importantes pour modifier la loi électorale et la Commission spéciale sur la réforme électorale a présenté sa proposition de réforme au Gouvernement. La Commission a notamment recommandé d'accorder un tiers des 250 sièges de députés à des partis politiques, de réorganiser la Commission électorale indépendante actuellement en place, de créer un système clair d'identification des électeurs avant l'organisation de nouvelles élections, et de passer à un système électoral qui divise les provinces en circonscriptions électorales plus petites qui pourront facilement être isolées en cas de fraude. La bonne mise en œuvre de ce processus de réforme apporterait des changements nécessaires en garantissant qu'à l'avenir les élections seront libres et régulières. Afin de tenir compte de ces réformes, la loi électorale a été modifiée en début de semaine par décret présidentiel, et le calendrier des élections législatives et des conseils de district sera prochainement annoncé.

Le partenariat de l'Afghanistan avec la communauté internationale a été primordial pour les progrès faits par l'Afghanistan ces 14 dernières années. Il est en outre déterminant pour atteindre l'objectif de paix, de stabilité et de prospérité durables dans les années à venir. Sans la participation de la communauté internationale et de l'ONU, que ce soit en fournissant une aide, une expertise, des effectifs ou par le sacrifice des soldats et des civils travaillant dans le pays, les progrès observés aujourd'hui en Afghanistan n'auraient pas été possibles. Le peuple et le Gouvernement afghans sont reconnaissants et apprécient les contributions de l'ensemble de la communauté internationale et, en particulier, de tous les partenaires afghans.

Ces 14 dernières années, le rôle de l'ONU a été décisif en Afghanistan, non seulement parce que l'Organisation a coordonné les activités civiles internationales visant à assurer la paix et la sécurité, mais également parce qu'elle a aidé le Gouvernement dans tous les domaines : stabilité politique, bonne gouvernance, mise en place des institutions, cohérence de l'aide, droits de l'homme et coordination des besoins humanitaires. La Commission tripartite et le Gouvernement afghan se sont attelés à un réexamen complet du rôle, de la structure et des activités de toutes les entités des Nations Unies en Afghanistan. Je suis heureux de dire que M. Nicholas Haysom et ses collègues ont joué un rôle important dans la progression de ce processus. La Commission a examiné l'action de l'ONU dans le pays en se concentrant sur les domaines dans lesquels elle apporte le plus et en veillant à ce que les organismes des Nations Unies aident à optimiser l'appui de la communauté internationale à l'Afghanistan et à son peuple.

Les discussions ont porté sur trois thèmes : les principes régissant l'action des organismes des Nations Unies; les engagements et obligations du Gouvernement; et la présence future des Nations Unies en Afghanistan. Le Gouvernement est certain qu'à l'issue de ces efforts le pays, le Conseil de sécurité et l'ONU pourront compter sur un cadre propice à la mise à contribution effective de toutes les activités et entités des Nations Unies, y compris la MANUA, et de tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies en Afghanistan. Le cadre d'examen permettra d'inaugurer de nouvelles relations entre l'Afghanistan et les Nations Unies dans les années à venir.

Le succès de la Décennie de la transformation est fortement tributaire de l'engagement et de l'appui constants de nos partenaires internationaux, non seulement aujourd'hui mais également à l'avenir. À cette fin, l'accord conclu lors de la rencontre des hauts responsables, au début de ce mois, sur un cadre de responsabilité mutuelle renouvelé est à marquer

d'une pierre blanche dans la relation que l'Afghanistan entretient avec la communauté internationale. L'Afghanistan attend avec intérêt les prochaines conférences qui se tiendront à Varsovie et à Bruxelles.

Si de nombreux acquis ont été obtenus en Afghanistan, il reste encore beaucoup de questions à aborder. Comme l'a fait observer le Président Ghani, 2015 mettra à l'épreuve la volonté de l'Afghanistan et sa capacité, en tant que nation, d'entreprendre les réformes qui s'imposent dans tous les secteurs : social, économique, sécuritaire et électoral. Je tiens à répéter que si les problèmes auxquels se heurte l'Afghanistan sont multiples, le pays et le peuple ont prouvé, à maintes reprises, qu'ils voulaient la paix et non le conflit, le progrès et non la répression, l'unité et non le factionnalisme, la prospérité et non l'hostilité, et une croissance ouverte à tous et non l'isolement.

Aujourd'hui, le dynamisme de la société civile afghane, la liberté des médias, l'amélioration des indicateurs sociaux et le succès de la passation de pouvoir démocratique sont autant de signes que le pays a tout à fait le potentiel qu'il faut pour mettre les trois dernières décennies de destruction derrière lui et aller de l'avant. Pour ce faire, l'Afghanistan doit protéger les acquis enregistrés au cours des 14 dernières années et présenter un front uni face à tous les agents qui s'emploient à déstabiliser le pays. Le rôle de nos voisins dans la région comme de la communauté internationale est essentiel pour aider l'Afghanistan, au cours de cette Décennie de la transformation, à parvenir à une paix et à une stabilité durables.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant donner la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M. Oyarzun Marchesi (Espagne) (*parle en espagnol*) : J'adresse mes remerciements au Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Haysom, au Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, à Vienne, M. Fedotov, et à l'Ambassadeur de l'Afghanistan.

L'Espagne souscrit pleinement à la déclaration qui sera prononcée tout à l'heure par l'observateur de l'Union européenne.

J'ai aujourd'hui l'honneur d'être accompagné d'une importante délégation du Sénat espagnol avec, à sa tête, le Président de la Commission des affaires étrangères, qui souhaite mieux connaître – et de plus près – les travaux du Conseil de sécurité.

Nous nous félicitons des mesures positives que le Gouvernement afghan a continué d'adopter depuis notre dernière séance consacrée à l'Afghanistan (voir S/PV.7467) pour aborder les problèmes d'ordre politique, économique et sécuritaire que connaît le pays et pour progresser dans la voie des réformes, que l'Afghanistan lui-même a décidé d'entreprendre, et dans laquelle il peut et pourra encore compter à l'avenir sur l'appui de la communauté internationale. Nous nous félicitons des avancées enregistrées dans le processus de transition politique, qui est désormais quasi achevé, avec les importantes nominations faites à la tête des principales institutions afghanes tant au niveau du Gouvernement central qu'au niveau local, et que nous l'encourageons à mener à terme et à consolider.

J'aimerais me référer en particulier aux avancées enregistrées en matière de réforme électorale. La Commission spéciale sur la réforme électorale, qui a été rétablie, a présenté sa première série de recommandations. Il s'agit là d'un domaine d'une importance primordiale, et nous appuyons l'initiative prise par le Représentant spécial afin de lui accorder la priorité qu'il mérite.

Il en va de même des mesures adoptées jusqu'à présent pour mettre en œuvre le programme de réformes défini à la Conférence de Londres, notamment celles qui ont trait à l'application du principe de responsabilité et à la lutte contre la corruption. La rapidité avec laquelle ces réformes se traduisent en résultats concrets illustre et continuera d'illustrer le degré d'engagement du Gouvernement. Je souhaite assurer une fois de plus le Président Ghani et le Gouvernement d'union nationale du plein appui de l'Espagne dans le cadre de ce processus, qui doit continuer d'être dirigé et pris en main par les Afghans eux-mêmes.

Nous accueillons également avec une satisfaction mêlée de prudence les données positives fournies par M. Fedotov au sujet de la culture et de l'élimination du pavot, ainsi que l'analyse favorable qu'il fait des efforts déployés par le Gouvernement afghan. Nous partageons en même temps sa préoccupation et celle des autorités afghanes face au grave problème que représentent aussi bien la culture que la consommation de stupéfiants en Afghanistan. Certes, nous n'avons pas affaire ici à un problème exclusivement afghan, mais les graves incidences qu'il a sur le pays nécessitent toute notre attention et tout notre soutien aux efforts entrepris par le Gouvernement afghan.

Nous sommes préoccupés par l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix et de réconciliation

en Afghanistan au regard des perspectives prometteuses qui s'étaient fait jour après la rencontre du 7 juillet au Pakistan, et dont le Conseil de sécurité s'était immédiatement félicité dans une déclaration à la presse (SC/11967). Elle a conduit à l'annulation décevante d'une seconde série de contacts. Nous voulons croire que les parties se réengageront aussi tôt que possible sur la voie empruntée. L'appui, la solidarité, et la consultation des pays voisins sont indispensables et doivent être une priorité. Nous tenons à lancer ici un appel énergique en ce sens. Nous sommes également particulièrement préoccupés par le fait que, comme l'a souligné le Secrétaire général dans son rapport (S/2015/684), les attaques continuent de croître en intensité comme en étendue, ainsi que par la tendance observée dans les derniers mois à la multiplication des attentats aveugles, à Kaboul et dans d'autres zones urbaines. La violence et la terreur, en particulier lorsqu'elles frappent aveuglément une population civile sans défense, ne sont et ne seront jamais la voie à suivre.

Nous tenons à exprimer une fois de plus notre appui au travail des Forces nationales de sécurité afghanes et aux sacrifices qu'elles ont consentis face aux velléités des groupes insurgés d'affaiblir le Gouvernement. Nous voudrions également redire que l'Espagne entend apporter son appui aux forces et aux organes de sécurité afghans, comme l'illustre notre participation à la mission Soutien résolu, qui dispense une formation, des conseils et une assistance en matière de sécurité.

Sur la question des femmes, de la paix et de la sécurité, l'Espagne accueille avec satisfaction la présentation par le Président Ghani, le 30 juin dernier, du Plan d'action national relatif à la résolution 1325 (2000) pour la période 2015 à 2022. Ce plan consacre les promesses formulées par le Gouvernement afghan relativement au rôle croissant que les femmes afghanes sont appelées à assumer au niveau de la protection, de la prévention, ainsi que des secours et du relèvement, soit les quatre piliers de la résolution 1325 (2000). Il est fondamental de continuer à travailler dans cette direction pour parvenir à la pleine application des dispositions en question et continuer à promouvoir et à protéger les droits des femmes et des filles.

Nous nous félicitons aussi des mesures louables adoptées par le Gouvernement pour endiguer et prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants par les forces armées nationales, ainsi que de la signature du Plan d'action national de 2011 et de l'adoption de la feuille de route. Cependant, beaucoup reste encore à faire. Les enfants demeurent les premières victimes du conflit en Afghanistan et continuent d'être recrutés, séquestrés et privés de leurs droits à l'éducation et aux soins médicaux. Il est impératif de continuer à exiger des auteurs de ces violations ou d'autres à l'encontre des enfants qu'ils répondent de leurs actes, sans oublier tous les cas qui continuent malheureusement de se produire dans les rangs de la Police nationale afghane et de la police locale afghane. Il est par ailleurs nécessaire de créer des groupes de la protection de l'enfance dans tous les centres de recrutement de la police afghane, de mettre un terme à la détention illégale d'enfants et de développer des programmes de réinsertion et de réintégration.

Enfin, et en particulier parce que l'Espagne est la rédactrice de la résolution, nous saluons l'achèvement des travaux de la Commission d'examen tripartite qui, composée de représentants du Gouvernement afghan, de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), des institutions et programmes des Nations Unies ainsi que des donateurs, est venue travailler à Kaboul au cours des mois écoulés, conformément à la demande contenue dans la résolution 2210 (2015). Nous nous félicitons de l'exhaustivité de la tâche accomplie et de l'engagement dont ont fait montre toutes les parties sous la houlette de l'Afghanistan. Comme l'avait demandé le Conseil, cette analyse a permis que les actions et structures des Nations Unies en Afghanistan et l'activité des donateurs soient davantage et mieux alignées sur les priorités fixées par le Gouvernement afghan. Les conclusions de la Commission viendront nourrir la réflexion et les travaux du Conseil de sécurité lorsque viendra le moment d'envisager la prorogation du mandat de la MANUA.

Je ne saurais terminer mon propos sans exprimer ma très profonde gratitude à l'Ambassadeur Tanin pour le travail remarquable effectué au cours des dernières années en sa qualité de représentant de son pays, tout en travaillant pour le compte de l'Organisation. C'est un privilège pour l'Espagne que d'être rédactrice sur les questions relatives à l'Afghanistan, et je me félicite qu'il reste des nôtres et rejoigne le système des Nations Unies. Nous lui souhaitons plein succès.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son dernier rapport (S/2015/684) et d'avoir soumis au Conseil le rapport de la Commission d'examen tripartite de l'action des Nations Unies en Afghanistan (S/2015/713, annexe). Je

salue les exposés présentés par le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Nicholas Haysom, et par le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Yury Fedotov.

Je voudrais également rendre hommage à l'Ambassadeur Tanin, qui participe à son dernier débat aujourd'hui. Il a admirablement représenté son pays au cours d'une période de profonde transition, et il s'en va au moment où l'Afghanistan entame sa décennie de transformation en ayant la pleine maîtrise de ses affaires nationales. Je lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Je voudrais citer les paroles d'un enseignant victime d'un attentat-suicide à Jalalabad, qui a coûté la vie à 32 personnes. Alors qu'il se rétablissait à l'hôpital, l'enseignant a dit : « La mort ne me fait pas peur, mais, si je meurs, qu'arrivera-t-il à mes enfants? » Ces propos sont tirés d'un entretien réalisé par l'ONU en avril. Ils auraient pu être prononcés par n'importe quel parent, partout dans le monde. Ils traduisent une crainte que beaucoup partagent, à savoir que nos enfants ne pourront pas grandir en toute sécurité, en bonne santé et heureux.

Malheureusement, comme le montre le rapport du Secrétaire général sur la protection des civils (S/2015/453), cette crainte subsiste toujours en Afghanistan. Entre janvier et fin juin, plus de 1 500 civils ont été tués en Afghanistan; un cinquième d'entre eux étaient des enfants. Cette violence amenuise les chances de l'Afghanistan de connaître la prospérité et d'améliorer les perspectives d'avenir pour tous. Elle nuit à l'éducation des enfants, remet en question les droits des femmes et des filles, et rend difficile l'obtention d'un règlement politique, pourtant si nécessaire à la mise en place d'un Afghanistan stable et sûr.

Que pouvons-nous faire, nous les membres du Conseil, pour venir en aide au Gouvernement afghan et appuyer le travail de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA)? Nous devons continuer de suivre de près la situation en Afghanistan et nous concentrer sur trois choses : la sécurité, la politique et la population.

Tout d'abord, nous devons continuer d'apporter un soutien aux Forces de défense et de sécurité nationales afghanes. Comme le montrent les combats qui sévissent actuellement dans la province de Helmand, le défi auxquel elles sont confrontées s'aggrave. Mais elles se montrent également capables d'y faire face, voire plus. Je salue leur bravoure et leur sacrifice. En appui aux efforts que ne cessent de déployer des institutions de sécurité afghanes, le Royaume-Uni verse 110 millions de dollars de contributions chaque année, et le fera au moins jusqu'en 2017. Nous sommes fiers de notre engagement auprès de l'Académie militaire nationale d'Afghanistan, dont sont sorties les premières femmes officiers cet été. Je prie instamment les États Membres de continuer de fournir un appui indispensable aux Forces nationales afghanes.

Cependant, la sécurité n'aura que peu de poids sans un règlement politique pour l'étayer. Nous nous félicitons de l'attachement du Président Ghani à la paix, ainsi que de la détermination du Pakistan et d'autres pays de la région à obtenir un règlement politique. Les pourparlers de Murree en juillet étaient une étape importante en vue de la réalisation de cet objectif. Nous prions donc toutes les parties de revenir à la table des négociations. Un processus de paix est le seul moyen de parvenir à un Afghanistan sûr et stable, et le Conseil doit lui accorder son plein appui.

Nous saisissons également cette occasion pour saluer les progrès accomplis par le Gouvernement d'union nationale au cours de sa première année de mandat. Le Gouvernement a présenté ses réalisations à la réunion des hauts responsables qui s'est tenue ce mois-ci. Il s'est notamment employé à convenir d'un plan de réforme macroéconomique avec le Fonds monétaire international et à s'y tenir, à lutter contre l'impunité en rouvrant les dossiers de fraude de la Banque de Kaboul, et à décider de nouveaux investissements importants dans le transfert de pouvoir.

Toutes ces avancées ont été réalisées dans des circonstances difficiles. Il y a maintenant beaucoup à faire. Accordons donc notre appui au Gouvernement d'union nationale et aidons-le à mettre en œuvre son ambitieux programme. Il y aura d'importants objectifs à atteindre l'année prochaine, tels que la création d'emplois, notamment pour les femmes, l'amélioration de la stabilité financière et la prestation de meilleurs services d'éducation et de santé. Toutes ces mesures permettront à l'Afghanistan de plaider sa cause en faveur de la poursuite du soutien international dans les réunions ministérielles qui se tiendront l'année prochaine et, qui plus est, de montrer qu'il tient les promesses faites à son peuple.

Les voisins de l'Afghanistan ont également un intérêt évident à soutenir le Gouvernement d'union nationale. La coopération économique, notamment en

matière de commerce, d'énergie et d'infrastructures, est essentielle à la prospérité de l'Afghanistan et de la région. Le Royaume-Uni répondra présent pour en appuyer le processus, mais cette transformation ne pourra se faire que si les autres répondent à l'ambition afghane d'établir un partenariat eurasien productif.

Je voudrais achever mon propos en évoquant le peuple afghan. Depuis si longtemps, des histoires comme celles de l'enseignant de Jalalabad nous permettent de nous faire une idée de l'Afghanistan. Mais pour chaque victime, il en existe d'innombrables autres dont nous n'entendrons jamais l'histoire. Comme celle de Mahjabeen, originaire d'Heérat, qui, à l'âge de 41 ans, sans avoir été scolarisée, a lancé sa première entreprise. Sa fille est actuellement inscrite à l'université. Ou celle de Sohila, qui, grâce à Save the Children, va à l'école pour la première fois, comme d'innombrables autres filles afghanes. Ou encore celle d'Aqeela Asifi, qui vient d'être récompensée cette semaine par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés pour son inlassable combat en faveur de l'éducation des réfugiés.

Ce sont les histoires de ces Afghans qui montrent à quel point les progrès dans le domaine de la sécurité et en faveur d'un règlement politique sont si importants. Pour que nous puissions en entendre encore davantage, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider l'Afghanistan. Nous ne pouvons permettre qu'ils soient réduits au silence.

M. Ibrahim (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je me joins aux orateurs qui m'ont précédé pour remercier de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Nicholas Haysom, et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Yury Fedotov. Je saisis également cette occasion pour exprimer notre reconnaissance à M. Haysom ainsi qu'à tous les membres et au personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour le dévouement dont ils font montre dans l'exercice de leurs fonctions dans des conditions difficiles. Je remercie l'Ambassadeur Tanin du formidable travail accompli et lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Je voudrais tout d'abord réitérer le ferme appui de la Malaisie aux efforts de réconciliation et de réintégration menés par le Gouvernement afghan. Nous nous félicitons aussi de l'engagement continu du Gouvernement afghan et de ses efforts visant à relever les défis d'ordre politique, économique et sécuritaire croissants auxquels est confronté le pays. Nous considérons que cela atteste avec force de l'aspiration de l'Afghanistan à réaliser l'unité et la stabilité nationales, ce qui pourrait contribuer positivement à la stabilité régionale.

La Malaisie prend également note avec satisfaction des progrès encourageants accomplis en matière de réforme électorale, en particulier le rétablissement de la Commission spéciale sur la réforme électorale en juillet, ainsi que la présentation de ses recommandations le mois dernier. Nous sommes aussi encouragés par les diverses stratégies annoncées par les autorités afghanes, preuve de la détermination du Gouvernement à entreprendre des réformes. Nous prions instamment le Gouvernement de mettre rapidement en œuvre ces stratégies qui, de notre point de vue, renforceraient encore davantage les capacités des institutions nationales.

S'agissant des pourparlers de paix entre le Gouvernement afghan et les Taliban, s'il est regrettable que la deuxième série de pourparlers prévue pour le 31 juillet ait été reportée, l'achèvement de la transition au sein du mouvement des Taliban il y a deux jours nous a de nouveau redonné espoir. La Malaisie réaffirme qu'un règlement politique pacifique est le seul moyen de parvenir à une paix et à une stabilité durables dans le pays. Nous gardons l'espoir que les pourparlers reprendront dans un avenir proche.

Malgré l'évolution positive et remarquable de nombreux aspects de la situation, la Malaisie reste préoccupée par les conditions de sécurité dans le pays. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2015/684), le conflit en Afghanistan s'est intensifié, en plus de s'étendre à d'autres secteurs, au cours de la période considérée. En outre, l'accroissement significatif du nombre d'incidents violents entre d'une part l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et ses affiliés et d'autre part les Taliban s'est traduit par de nouvelles épreuves pour les populations afghanes et fait de nombreuses victimes civiles innocentes. En particulier, les enfants continuent d'être gravement affectés par l'escalade du conflit.

En tant que souscripteur à la campagne du Secrétaire général « Des enfants, pas des soldats », l'Afghanistan a pris de nombreuses mesures louables pour s'assurer qu'aucun enfant ne serve dans les rangs des Forces nationales de sécurité. Outre la pénalisation du recrutement d'enfants par les Forces nationales de sécurité afghanes. Le Gouvernement est aussi en train de formuler des directives concernant la prise en compte

de l'âge qui seront, nous l'espérons, rapidement adoptées et largement diffusées. La Malaisie est vivement préoccupée qu'au cours de la période considérée, le conflit en Afghanistan ait enregistré le bilan le plus lourd en terme de nombre de victimes parmi les enfants depuis la création par l'ONU du Mécanisme de surveillance et de communication de l'information en 2009. L'accroissement sensible du nombre d'attaques contre les écoles et les personnels qui y travaillent représente aussi une tendance inquiétante, empêchant l'accès à l'éducation et le retour à la normale. À cet égard, nous exhortons le Gouvernement à respecter son engagement à mettre pleinement en œuvre son Plan d'action et sa feuille de route pour empêcher et faire cesser le recrutement et le l'utilisation d'enfants.

La Malaisie est convaincue qu'il reste impératif à ce stade que les Nations Unies et la communauté internationale continuent d'apporter appui, encouragement et aide à l'Afghanistan par le biais d'efforts de reconstruction et de développement visant à reconstruire le pays. Parallèlement, il est essentiel que les activités politiques et de développement de l'ONU et de la communauté internationale soient mieux alignées sur les priorités arrêtées par le Gouvernement afghan.

À cet égard, la Malaisie se réjouit de noter que la Commission d'examen tripartite ait pu achever ses travaux. Le rapport de la Commission présente une évaluation réaliste et apporte un éclairage important sur les activités menées par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et l'équipe de pays des Nations Unies en Afghanistan. Et ce qui est encore plus important, c'est que le rapport comporte des recommandations constructives cruciales pour renforcer au maximum le potentiel de l'ensemble des efforts et des ressources de l'ONU et de la communauté internationale.

La Malaisie attend avec intérêt les délibérations et la mise en œuvre ultérieure de ces recommandations, ce qui nous permettra de tirer parti des avantages relatifs des Nations Unies et de la communauté internationale pour appuyer la reconstruction et le développement de l'Afghanistan.

La Malaisie se félicite des progrès accomplis dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants en Afghanistan. En particulier, les progrès considérables accomplis dans l'élimination de la culture de l'opium et l'intensification de la répression contre le trafic illicite de drogues attestent manifestement de la détermination du Gouvernement afghan à lutter contre les stupéfiants. Nous sommes aussi satisfaits de la coopération étroite qui existe entre le Gouvernement afghan et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). À cet égard, la mise en place du Système afghan d'information sur les drogues est une importante mesure destinée à diriger et à renforcer la coordination de la lutte contre les stupéfiants en Afghanistan. De la même manière, l'initiative de Mobilisation nationale contre les stupéfiants lancée dernièrement par le Gouvernement afghan et l'ONUDC est aussi une action louable menée pour lutter contre les drogues illicites de façon globale, en permettant à tous les segments de la société d'y prendre part.

La Malaisie se félicite que la MANUA et le Gouvernement afghan aient continué de maintenir un partenariat étroit, ce qui est essentiel pour garantir une paix et une stabilité durables dans le pays. Nous espérons que cela mènera à une coopération plus productive et plus efficace entre le pays hôte, le système des Nations Unies et la communauté internationale.

En conclusion, je voudrais réaffirmer que la Malaisie est sincèrement déterminée à appuyer le Gouvernement afghan dans l'action qu'il mène pour instaurer la paix, la sécurité et la stabilité.

M. Van Bohemen (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial, M. Haysom, et le Directeur exécutif, M. Fedotov, de leurs exposés. Nous remercions et félicitons chaleureusement l'Ambassadeur Tanin pour tout ce qu'il a fait pour l'Afghanistan et pour l'ensemble des membres de l'Organisation au cours de la période passée à New York. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions.

La Nouvelle-Zélande continue d'appuyer l'Afghanistan – son gouvernement et son peuple – et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Afghanistan (MANUA). L'Afghanistan a dû faire face à de considérables défis ces 15 dernières années. Nous félicitions tous ceux qui ont aidé à sortir le pays de la voie dans laquelle il était engagé – celle d'un État de non-droit ayant servi de sanctuaire à ceux qui ont détruit les tours jumelles – pour redevenir le plus pays bien plus stable que nous voyons aujourd'hui.

Lorsque nous nous rappelons le contexte plus large, nous ne pouvons que rendre hommage à la résilience du peuple afghan et à sa détermination à maintenir l'unité de leur pays, en dépit de ses divergences internes. Nous félicitons aussi les dirigeants afghans qui s'efforcent de

surmonter les difficultés liées aux accords relatifs au partage des pouvoirs qu'ils ont conclus en tenant compte de l'intérêt général de la population. Et nous saluons la bravoure et le dévouement des Forces nationales de sécurité afghanes, qui assument la responsabilité de la sécurité du pays et de son peuple.

Cela dit, nous reconnaissons que dans la situation qui prévaut actuellement au plan de la sécurité, il est de plus en plus difficile de maintenir le rythme auquel s'accomplissent les progrès, comme le Directeur exécutif, M. Haysom, l'a clairement laissé entendre. Pourtant, pour le bien de tout le peuple afghan, des femmes afghanes en particulier, qui ont un rôle essentiel à jouer pour l'avenir de l'Afghanistan, il faut que cet effort se poursuive.

Nous reconnaissons que le changement à la tête des Taliban a compliqué la dynamique au sein des Taliban et a rendu plus difficile pour le Gouvernement de poursuivre le processus de paix dans lequel il s'est courageusement embarqué en dépit des tentatives, de l'intérieur du pays comme de l'extérieur des frontières, de faire dérailler le processus de réconciliation nationale qui est essentiel pour la construction d'un avenir pacifique et sûr. La Nouvelle-Zélande appuie pleinement le Gouvernement afghan dans sa quête de réconciliation et nous l'encourageons à maintenir le cap. Malheureusement, on assiste maintenant à un nouveau tournant dans la lutte pour le pouvoir à mesure que les Taliban, Al-Qaida, l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et d'autres groupes affiliés cherchent de plus en plus à asseoir leur domination au niveau régional et national. Cela aussi prélève un lourd tribut sur les Forces nationales de sécurité afghanes et sur la population civile.

Dans l'intervalle, comme M. Fedotov l'a souligné de façon très détaillée, la culture et le trafic de stupéfiants et la criminalité qui y est associée, comme le blanchiment d'argent, la corruption et le financement, exercent des pressions de plus en plus fortes sur les structures de gouvernance locales, régionales et nationales. Cela mine la stabilité, la sécurité, le développement économique et social, la santé et le bien-être dans un pays qui a moins de capacités que d'autres à résister à ces pressions.

Dans ce contexte, il importe de maintenir l'intégrité et l'efficacité des régimes de sanctions contre les Taliban et Al-Qaida. Au Conseil, nous devons réfléchir soigneusement à la façon d'utiliser au mieux le régime des sanctions imposé par le Comité créé par la résolution 1988 (2011) du Conseil de sécurité, afin de mieux appuyer les efforts de paix et de réconciliation en Afghanistan. La Nouvelle-Zélande encourage une meilleure utilisation des procédures d'exemption d'interdiction de voyage lorsque l'objet du voyage est de permettre aux individus portés sur la liste de participer aux négociations de paix. En ma qualité de Président du Comité 1988, je suis conscient qu'il faut que les procédures du Comité étayent cette participation.

Parallèlement, nous devons faire preuve de franchise, s'agissant des personnes associées aux Taliban qui ne montrent aucun intérêt véritable pour la paix et profitent, au contraire, de l'instabilité persistante. Ces individus tirent intérêt du commerce des stupéfiants et de l'exploitation minière illégale dont ils participent, et j'engage les États Membres à demander au Comité l'inscription de ces individus et entités sur la liste.

L'Afghanistan a besoin d'un appui visible et unifié de la part du Conseil et de la communauté internationale. La MANUA est une manifestation tangible de cet appui. Le travail de la MANUA et la fourniture à l'Afghanistan d'une assistance internationale bien coordonnée peuvent aider le Gouvernement afghan à poser les fondations nécessaires, en matière de politique et de sécurité, pour permettre au pays de progresser comme il convient, sur le long terme.

Dans le même temps, nous avons conscience que le travail de l'ONU en Afghanistan – qu'il s'agisse de la MANUA ou de l'ensemble du système des Nations Unies – doit être adapté aux objectifs, coordonné et se conjuguer à celui du Gouvernement afghan et de la communauté des donateurs. À cet égard, nous accueillons avec satisfaction le rapport du Secrétaire général sur la Commission d'examen tripartite de l'action des Nations Unies en Afghanistan (S/2015/713, annexe), demandé en application du paragraphe 48 de la résolution 2210 (2015), et que nous venons de recevoir. Il sera utile pour éclairer les discussions futures sur le rôle de l'ONU en Afghanistan.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, je tiens à vous remercier d'avoir convoqué le débat d'aujourd'hui sur la situation en Afghanistan. Nous voulons également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Nicholas Haysom, de son exposé, et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Yury Fedotov, de sa déclaration.

L'année 2015 marque le début de la décennie de transformation en Afghanistan. Depuis le début

de l'année, le Gouvernement afghan s'est efforcé de préserver la stabilité nationale, il estresté déterminé à promouvoir le développement économique de l'Afghanistan, a enregistré des progrès réguliers en matière d'état de droit et a engrangé des résultats positifs. La reconstruction des institutions publiques et le développement économique et social du pays continuent de se heurter à des défis complexes et exigent des efforts de longue haleine de la part des différents secteurs de la population afghane. S'imposent également une aide et un appui de la communauté internationale, sur la base du respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Afghanistan. Je voudrais souligner les points suivants.

Premièrement, la Chine appuie le Gouvernement d'union nationale afghan dans l'exercice effectif de son autorité et dans le renforcement de sa gouvernance. Cela fait presque un an que le Gouvernement d'union nationale afghan est entré en fonctions, et des résultats positifs ont été obtenus en matière de développement politique, économique et social ainsi que de primauté du droit en Afghanistan.; ce qui est très encourageant. Toutefois, le Gouvernement afghan est toujours confronté à de nombreux défis dans le gouvernement de l'État, et la communauté internationale doit lui accorder la confiance et l'appui qu'il mérite et l'aider à conforter l'exercice de son autorité et sa capacité de gouvernance. Nous espérons que les différents secteurs de la population afghane sauront renforcer l'unité du pays, qu'ils continueront à aplanir leurs divergences par le dialogue et la consultation et resteront attachés à l'objectif global de la reconstruction nationale et du développement économique et social.

Deuxièmement, la Chine est prête à continuer de jouer un rôle positif pour faire avancer le processus de réconciliation afghan. La Chine a toujours appuyé ce processus de réconciliation. Nous sommes heureux de constater que le Gouvernement afghan et les Taliban ont tenu des pourparlers de paix officiels en juillet au Pakistan. Nous apprécions les efforts consentis par l'Afghanistan et le Pakistan. La Chine espère que les deux parties, l'Afghanistan et le Pakistan, respecteront et entretiendront la dynamique favorable des relations entre les deux pays et renforceront leur coordination et leur coopération dans le cadre du processus de réconciliation. La Chine est prête à œuvrer avec les parties concernées pour continuer de jouer un rôle positif et constructif afin de faire avancer le processus de réconciliation afghan.

Troisièmement, la communauté internationale doit continuer à aider le Gouvernement afghan à consolider son secteur de la sécurité et à préserver la stabilité nationale. La situation sur le plan de la sécurité en Afghanistan reste fragile et les incidents qui perturbent fréquemment la sécurité ont fait de nombreuses victimes parmi les civils. En juillet 2015, au Conseil des chefs d'État de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, le Président chinois, Xi Jinping, a déclaré que l'Organisation de Shanghai pour la coopération devait apporter une réponse appropriée à la situation en Afghanistan, resserrer la coopération avec l'Afghanistan dans le secteur de la sécurité et aider les Forces nationales de sécurité afghanes à renforcer leurs capacités. La Chine appuie l'Organisation de Shanghai pour la coopération et les autres organisations régionales et internationales dans le cadre de la réponse aux besoins afghans, et elle continuera à aider l'Afghanistan à renforcer les capacités de ses forces de sécurité et de police afin que le pays soit mieux à même de faire face aux menaces et obstacles à sa sécurité et qu'il puisse jouer un rôle plus positif afin de préserver et promouvoir la réconciliation nationale et la reconstruction économique. Nous espérons que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et les autres organisations internationales présentes en Afghanistan renforceront leur coordination avec le pays et amélioreront leur assistance à l'Afghanistan, poursuivant ainsi leur contribution au règlement de la question afghane..

Quatrièmement, la Chine se félicite de la participation accrue de l'Afghanistan à la coopération régionale. Il est dans l'intérêt commun des pays de la région que l'Afghanistan connaisse la paix et la prospérité, mais ce ne sera pas possible sans la coopération et la participation commune de ces pays. La Chine est favorable à ce que l'Afghanistan tire parti de l'atout qui est le sien en matière de situation géographique pour renforcer sa coopération en matière de commerce, d'énergie et d'interconnectivité avec le reste de la région et créer un climat propice à la coexistence harmonieuse et au développement commun. Nous espérons que les pays de la région s'attaqueront avec efficacité au terrorisme, au trafic de drogues et à d'autres menaces et difficultés communes en renforçant leur coopération. La Chine espère que la cinquième réunion des Ministres des affaires étrangères du processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » permettra d'obtenir des résultats.

L'année 2015 marque le soixantième anniversaire des relations diplomatiques entre la Chine et l'Afghanistan, et c'est également l'Année de la coopération amicale entre la Chine et l'Afghanistan. Nous continuerons de favoriser le partenariat de coopération stratégique entre la Chine et l'Afghanistan et nous sommes prêts à aider le Gouvernement afghan à accélérer son développement économique et social dans le cadre de l'initiative de la « nouvelle Route de la soie ».

Le 26 septembre, la Chine, l'Afghanistan et les États-Unis tiendront conjointement une réunion de haut niveau consacrée à la consolidation de la paix et à la coopération régionale en Afghanistan. Nous accueillons favorablement la participation active de toutes les parties concernées à même de contribuer conjointement à la réalisation, dans les plus brefs délais, d'une paix durable en Afghanistan.

Mme Audouard (France) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Nicholas Haysom, ainsi que le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), M. Yury Fedotov, de leurs exposés. Je remercie également l'Ambassadeur d'Afghanistan, M. Tanin, de son intervention, et m'associe aux hommages qui lui ont été rendus et aux encouragements pour ses nouvelles fonctions. La France s'associe d'avance à la déclaration qui sera prononcée au nom de l'Union européenne.

Comme l'a souligné le Secrétaire général dans son rapport (S/2015/684), les avancées au plan politique sont notables. Nous saluons les efforts du Gouvernement d'union nationale pour faire avancer les réformes, et notamment la réforme électorale. Les nominations récentes du gouverneur de la Banque centrale et d'un juge de la Cour suprême sont aussi des décisions importantes. L'engagement du Gouvernement de faire progresser le processus de paix, en concertation avec les pays de la région, mérite également d'être salué. La tenue, début juillet au Pakistan, de discussions entre les principaux acteurs concernés, est un développement positif dans la recherche d'une solution politique durable au conflit afghan. À cet égard, le soutien des pays de la région est primordial pour que le processus afghan de réconciliation soit un succès et pour garantir ainsi les conditions d'un développement durable en Afghanistan.

Mais les défis restent nombreux, en particulier au plan sécuritaire. Le conflit continue à s'étendre et le degré de violence ne cesse d'augmenter avec, pour premières victimes, les populations civiles. Les Forces nationales de sécurité afghanes, qui ont réalisé des progrès notables, semblent de plus en plus à même de contrer les attaques menées par les Taliban et maintiennent leur emprise sur les principaux centres urbains d'Afghanistan. Pour autant, leurs capacités doivent encore être renforcées, car la situation reste fragile à Kaboul, ainsi que dans de nombreuses provinces, comme le démontre la récente attaque d'une prison par les Taliban dans la province de Ghazni, afin de faire évader des détenus.

Sur le plan des droits de l'homme, il est essentiel que la société civile afghane et les autorités continuent de se mobiliser, en particulier en faveur des femmes et des enfants, qui souffrent de cette situation sécuritaire dégradée. Nous saluons ainsi l'adoption par l'Afghanistan d'un plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) sur la période 2015-2022, et l'appelons à poursuivre ses efforts dans ce domaine. Il est également important que la communauté internationale continue à soutenir l'Afghanistan dans la mise en œuvre de ses engagements en matière de protection des enfants dans les conflits armés.

La lutte contre les stupéfiants et l'économie illicite fait également partie de ces défis. Comme l'a souligné M. Fedotov, beaucoup reste à faire sur ce sujet, qui préoccupe vivement la France en tant qu'il menace directement la sécurité et le développement de l'Afghanistan, la santé de sa population et la stabilité de la région. Nous encourageons les autorités à poursuivre leur travail pour lutter contre les stupéfiants par une approche globale, en concertation étroite avec l'ONUDC, dont nous saluons les efforts continus. La France est attachée à ce que l'ONU assume un rôle accru face à ce défi majeur, en particulier en matière de coordination des institutions des Nations Unies impliquées dans la lutte contre le trafic de stupéfiants.

Dans ce contexte difficile, la communauté internationale ne doit pas cesser de se mobiliser afin d'accompagner l'Afghanistan vers plus de stabilité, de prospérité et de démocratie. Les engagements pris à l'occasion de la Conférence de Londres en décembre 2014 devront être tenus, car l'Afghanistan a toujours besoin du soutien de ses partenaires.

Alors que l'Afghanistan est pleinement entré dans la Décennie de la transformation, le rôle de l'ONU est plus important que jamais. Le rôle de soutien au Gouvernement reste essentiel, notamment pour permettre à la population de bénéficier des programmes gouvernementaux et de l'assistance internationale. Mais

ce rôle doit aussi évoluer et s'adapter. Et à cet égard, nous saluons l'examen tripartite et les réflexions actuellement menées conjointement sur l'évolution souhaitable de l'appui que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et l'ONU peuvent fournir au pays.

La France, quant à elle, continuera de se tenir aux côtés de l'Afghanistan dans le cadre du Traité d'amitié et de coopération franco-afghan, mais aussi au travers de sa contribution à l'engagement de l'Union européenne en Afghanistan, qui représente 1,4 milliard d'euros sur la période 2014-2020.

Pour conclure, je salue les efforts de l'ensemble du personnel des Nations Unies en Afghanistan, qui travaille dans des conditions difficiles.

M. Barros Melet (Chili) (*parle en espagnol*) : Nous remercions de leurs exposés M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), et M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Un Afghanistan sûr, démocratique et prospère dépend en grande partie de la réussite du processus de réconciliation dans le cadre d'une stratégie intégrée de protection et de promotion des droits de l'homme. Le Chili salue les efforts que fait le Gouvernement afghan pour régler par le dialogue les différends qui l'opposent aux Taliban. L'organisation de la première réunion officielle entre les parties le 7 juillet dernier au Pakistan constitue une avancée. Néanmoins, nous constatons avec préoccupation que le conflit s'intensifie et les actes de terrorisme sont en augmentation, ce qui a des conséquences pour la population civile. Il importe que les Taliban démontrent leur attachement au dialogue et au processus de paix, en renonçant à la violence et en choisissant le dialogue comme unique moyen de promouvoir leurs intérêts.

Nous sommes profondément préoccupés par le recrutement et l'utilisation d'enfants, l'augmentation du nombre d'attaques contre des écoles et l'utilisation d'écoles à des fins militaires par les parties au conflit. Nous estimons que les Lignes directrices de Lucens pour la protection des écoles et des universités contre l'utilisation militaire en temps de conflit armé peuvent fournir des orientations dans ce domaine. Nous espérons que le Groupe de travail sur le sort des enfants en temps de conflit armé se penchera prochainement sur cette question, appuiera les propositions y relatives formulées dans le rapport du Secrétaire général et encouragera le Gouvernement à les mettre en œuvre.

Le lancement le 30 juin du Plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) constitue une avancée importante. Les femmes afghanes doivent être une composante essentielle de toutes les initiatives de prévention des conflits et de consolidation de la paix, et elles doivent participer au processus électoral et aux activités des institutions de maintien de l'ordre. La constitution de conseils représentant les personnels de police féminins constitue une avancée importante en vue de réaliser cette aspiration.

La cohésion politique et sociale au niveau national est indispensable durant cette période fondamentale. Si nous comprenons que certaines réformes peuvent donner lieu à des désaccords, la progression vers la consolidation de la démocratie et de la paix dans le pays exige de déployer des efforts constructifs dans tous les secteurs et de promouvoir l'unité pour éviter qu'un petit nombre d'acteurs cherchent à profiter des divisions politiques. Il est capital que la Commission spéciale sur la réforme électorale maintienne un processus de consultation intégré sans exclusive, qui favorise la participation de la société civile et des chefs religieux, avec l'appui nécessaire de l'ONU et des organisations internationales.

Au plan régional, nous appelons à la poursuite d'un dialogue constructif avec les pays voisins pour lutter contre le terrorisme et le trafic de drogue qui sert à le financer, mais également pour régler les problèmes bilatéraux. Il est urgent de promouvoir une relation fondée sur la confiance et la coopération. À cet égard, nous reconnaissons également l'importance de la coordination entre la MANUA et le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et nous saluons la récente visite effectuée par le Secrétaire général dans la région.

M. Hmoud (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je tiens à mon tour à remercier de leurs exposés M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, et M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Nous remercions également le représentant de l'Afghanistan de sa déclaration et lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions.

L'amélioration relative de la situation en Afghanistan dans plusieurs domaines, notamment en

matière de gouvernance et de lutte contre la corruption, et les efforts déployés par les autorités pour assumer la responsabilité de la sécurité dans toutes les régions du pays constituent des avancées importantes aux fins du développement du pays. Il importe cependant de préserver les progrès accomplis et de les exploiter durant la période à venir en mettant en œuvre les programmes de réformes annoncés par les autorités afghanes. Ce processus doit s'accélérer, car ces réformes ont une profonde incidence sur la réalité quotidienne en Afghanistan. Nous engageons donc les élites politiques afghanes à appuyer la mise en œuvre des programmes de réformes gouvernementaux.

La tenue des prochaines élections parlementaires constituera la pierre angulaire de l'avenir politique et de la stabilité du pays. Nous exhortons les autorités afghanes à poursuivre les préparatifs de ces élections et à les organiser dès que possible sur la base des critères internationaux de transparence et de démocratie.

Compte tenu de la détérioration des conditions de sécurité sur le terrain et de l'augmentation des activités terroristes, qui ont déjà fait un très grand nombre de victimes civiles afghanes, il est extrêmement important de renforcer les capacités des Forces nationales de sécurité afghanes et de consolider par tous les moyens possibles l'aide qui leur est fournie par la communauté internationale. Ces besoins doivent être satisfaits durant cette période afin de renforcer la résilience des Forces nationales de sécurité afghanes, d'élargir leur contrôle sur le territoire national et de lutter contre le terrorisme.

Parallèlement au processus de renforcement de la sécurité en cours, un élément essentiel à la stabilité est l'appui au processus de paix et de réconciliation entre toutes les parties afghanes. Nous invitons ces parties prenantes à faire des progrès supplémentaires pour venir à bout des obstacles existants et lancer les négociations le plus tôt possible.

Le système des droits de l'homme, malgré les progrès qui ont été réalisés, aurait tout à gagner d'une stratégie de réformes progressives qui traite de nombreux aspects et couvre tous les domaines, surtout les catégories fragilisées et ciblées. Cette stratégie doit être accompagnée de campagnes nationales visant à sensibiliser les citoyens à leurs droits et aux lois y relatives. À cet égard, nous invitons les autorités afghanes à faire en sorte que tous les auteurs de violations des droits de l'homme répondent de leurs actes, conformément au droit international.

Le travail entrepris par l'Afghanistan pour promouvoir et développer ses relations avec les pays de la région, et qui s'est récemment traduit par une amélioration tangible de ces relations, en particulier dans le domaine économique, constitue un changement important pour promouvoir les efforts conjoints et contribuera à consolider la sécurité et la stabilité dans la région. Nous appelons donc les États voisins de l'Afghanistan à continuer d'apporter leur appui à ce pays et à poursuivre leur coopération avec lui, surtout en matière de sécurité, et d'œuvrer en faveur de la revitalisation de la coopération, notamment en matière de lutte contre la drogue.

Dans ce contexte, la Jordanie soutient les activités de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et réitère l'importance qu'il y a à adopter une approche globale pour que les autorités concernées puissent lutter contre ce problème, à intensifier les campagnes de sensibilisation de la société et à fournir des services de traitement aux toxicomanes. Il importe de lutter contre tous les facteurs qui alimentent ce fléau et entravent les progrès en Afghanistan.

Pour terminer, nous saluons les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan au service de la paix et la compétence avec laquelle elle s'acquitte de son mandat, dans les conditions très difficiles que connaît l'Afghanistan.

M. Mahamat Zene (Tchad) : Je remercie M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), et M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, de leurs exposés. Je remercie également l'Ambassadeur Zahir Tanin, Représentant permanent de la République islamique d'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, de son intervention et lui souhaite plein succès possible dans ses nouvelles fonctions.

En moins d'une année après l'élection présidentielle, les nouvelles autorités afghanes ont consenti des efforts significatifs en matière de réformes politiques et administratives, de réconciliation nationale et de lutte contre la drogue, même si le pays continue toujours à faire face à ces défis et à bien d'autres dans les domaines de la sécurité, humanitaire et de la lutte contre la pauvreté. Le Tchad salue les efforts louables des autorités afghanes et les exhorte à poursuivre les réformes entreprises, y compris celles en cours relative au système électoral, et appelle la communauté

internationale à leur apporter un appui financier et technique conséquent.

De même, le Tchad salue et encourage les initiatives de la MANUA, ayant permis d'organiser, au niveau provincial, des rencontres regroupant la société civile et les chefs religieux et traditionnels pour mettre en place des mécanismes de dialogue et de règlement de crises. Aussi, le Tchad se félicite de la nouvelle étape franchie dans le processus de paix et de réconciliation nationale, grâce aux pourparlers directs entre le Gouvernement afghan et les représentants des Taliban amorcés le 7 juillet à Murree, au Pakistan, sous l'égide du Gouvernement pakistanais, des États-Unis d'Amérique, de la Chine et de la communauté internationale.

La lutte contre le terrorisme, l'extrémisme, le trafic de drogue, les défis liés à la porosité des frontières et l'épineux problème de la gestion des ressources en eau sont, entre autres, autant de questions nécessitant une forte et pleine coopération entre tous les pays de la région, ainsi qu'un large soutien multiforme de l'ensemble de la communauté internationale. Nous saluons à cet égard la tenue, les 8 et 9 juin derniers, à Douchanbé, au Tadjikistan, de la conférence internationale de haut niveau, ayant permis aux autorités des pays de la région de prendre d'importantes décisions, notamment dans les domaines de la sécurité, du développement et de la gestion de l'eau au niveau régional. Dans cette perspective, le partenariat entre le Gouvernement afghan et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime visant à lutter contre le trafic de drogue devrait être encouragé et appuyé davantage, tant au plan du renforcement des capacités du pays que de l'intensification de la coopération avec les pays voisins en vue d'une meilleure coordination de la lutte transfrontalière contre la drogue et les trafics illicites, conformément à la déclaration du président du 25 juin 2014 (S/PRST/2014/12).

La fragilité de la situation en matière de sécurité en Afghanistan, la présence de combattants étrangers et des éléments de l'État islamique d'Iraq et du Levant sur son sol, ainsi que dans la région, appellent à une conjugaison d'efforts au niveau de la région et à une plus grande vigilance de la communauté internationale. La multiplication des attaques terroristes à Kaboul et dans le reste du pays, que d'ailleurs nous condamnons fermement, prouve la mobilité et la capacité de nuisance des groupes terroristes et souligne la nécessité de renforcer les efforts des forces de sécurité afghanes.

Le Tchad est profondément préoccupé par la dégradation de la situation humanitaire dans le pays et déplore que les civils soient victimes de mines antipersonnel et des attaques sans discernement menées par les parties au conflit et les forces internationales. Toutes les parties doivent faire la distinction entre les cibles civiles et militaires, en se conformant aux principes du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits de l'homme.

Pour conclure, le Tchad rend un hommage mérité à tout le personnel de l'ONU et des agences humanitaires exerçant leurs fonctions en Afghanistan dans des conditions extrêmement difficiles et les encourage à poursuivre leur action en faveur du peuple afghan.

M. Lucas (Angola) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Nicholas Haysom, d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général (S/2015/684) sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous remercions également M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, de son exposé, et l'Ambassadeur de l'Afghanistan, d'avoir pris part à ce débat. Nous souhaitons à l'Ambassadeur Tanin plein succès dans ses nouvelles fonctions et souhaitons également plein succès à son pays.

Nous saluons le travail réalisé par la MANUA pour aider l'Afghanistan à tourner la page sur son passé tumultueux et à ouvrir un nouveau chapitre dans la vie du pays – qui, nous l'espérons, apportera la réconciliation, la paix et le progrès. À cet égard, nous sommes favorables à l'examen du rôle, de la structure et des activités de toutes les entités des Nations Unies en Afghanistan, de la communauté internationale des donateurs. ainsi que de la MANUA, et d'une meilleure harmonisation de ses activités et structures. Ce débat offre une fois de plus au Conseil de sécurité l'occasion d'évaluer la situation dans le pays et de faire le bilan des événements récents. Nous constatons avec un certain espoir que, au cours des trois derniers mois, en dépit des difficultés, le Gouvernement afghan a poursuivi les efforts qu'il a engagés face aux défis croissants que doit relever le pays aux niveaux politique et économique ainsi qu'en matière de sécurité. C'est un signe positif de l'attachement du Gouvernement d'union nationale à la paix et à la réconciliation nationale. Les négociations directes entre les représentants du Gouvernement afghan et des Taliban sont des mesures encourageantes en vue d'un dialogue sans exclusive, en dépit des attentats terroristes qui se sont produits dans le sillage de la nomination d'un nouveau chef des Taliban. Nous engageons vivement les parties à reprendre des

négociations directes de manière constructive en vue de parvenir à un accord de paix permanent.

Malgré les progrès politiques décrits dans le rapport du Secrétaire général (S/2015/684), le conflit armé a gagné en intensité et en étendue, avec pour conséquences un nombre important de victimes et une recrudescence des déplacements de civils. Le rapport sur la protection des civils dans les conflits armés pour la période allant de janvier à juin de cette année, publié en août par la MANUA, cite le chiffre de près de 5 000 victimes civiles, tuées ou blessées, pour la plupart, par des engins explosifs improvisés, ou dans des attentats-suicides ou des massacres ciblés. Nous réitérons notre condamnation de toute violence contre des civils et exhortons toutes les parties à s'abstenir de tels actes criminels.

Nous sommes également préoccupés par le conflit entre les forces gouvernementales et les insurgés associés aux réseaux terroristes internationaux, qui provoque d'importants déplacements de population. Les affrontements dans l'est du pays entre les Taliban et d'autres groupes revendiquant leur allégeance à l'État islamique, de par les déplacements de population considérables qu'ils engendrent comme leurs répercussions sur la sécurité, sont également une source de grande préoccupation. L'expansion du conflit depuis le sud et le sud-est vers les zones septentrionales de l'Afghanistan de même que les hostilités qui se poursuivent et les difficultés d'accès aux zones touchées entravent les efforts des agents humanitaires et du personnel des Nations Unies qui tentent de fournir une assistance aux personnes qui en ont besoin et d'aider le pays à évoluer vers plus de stabilité et de sécurité.

Nous nous félicitons que le Président Ghani ait donné, le 30 juin, le coup d'envoi du Plan d'action national afghan pour les femmes et la paix et la sécurité, initiative issue de la résolution 1325 (2000) et qui couvre la période 2015-2022. Ce Plan d'action, qui repose sur les engagements pris par le Gouvernement en vue d'accroître le rôle des femmes dans la société, vient couronner un processus consultatif et technique long d'un an, dont le but était de créer, avec le concours de l'Organisation des Nations Unies, un cadre qui permette aux femmes de participer aux processus de paix et de réconciliation en cours. La poursuite des échanges entre les Gouvernements pakistanais et afghan sur des questions d'importance critique est également positive, malgré quelques revers. Nous espérons ardemment que les deux pays seront en mesure de renforcer la confiance mutuelle et qu'ils redoubleront d'efforts pour trouver un terrain d'entente sur les questions de coordination en matière de sécurité et de l'appui à un processus de paix conduit par les Afghans. Une relation de cet ordre est essentielle au retour de la stabilité et de la paix dans la région.

Les informations fournies par le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime – à savoir que la production de l'Afghanistan représentait l'année dernière, selon les estimations, 85 % de la production mondiale d'opium et 70 % de la production mondiale d'héroïne, que la valeur de ces drogues à l'exportation représente environ 13 % de son produit intérieur brut et dépasse la valeur des exportations de tout bien ou service légal et que les stupéfiants alimentent l'instabilité, l'insurrection, la corruption et la criminalité organisée, et affaiblissent les institutions publiques et la capacité d'ensemble du pays de promouvoir la paix et la bonne gouvernance – exigent de nouveaux efforts de la part du Gouvernement et de la communauté internationale si l'on veut lutter contre des problèmes aussi néfastes pour la vie nationale afghane.

Enfin, nous souhaitons rendre hommage aux efforts de la Commission spéciale sur la réforme électorale, qui a présenté un premier train de recommandations au Président Ghani, et au chef de l'exécutif, M. Abdullah Abdullah. Nous invitons la Commission à poursuivre ses travaux pour veiller à ce que toutes les parties concernées s'engagent, de manière transparente et fédératrice, à continuer de faire le nécessaire afin de rétablir la confiance des Afghans dans leurs institutions.

En conclusion, le peuple afghan, en dépit des progrès remarquables qu'il a accomplis ces dernières années, continue de devoir relever d'immenses défis. Il doit s'employer à relever encore le niveau de coopération et l'entente s'il veut que le pays puisse surmonter son passé sanglant et douloureux. Il est également impératif que la communauté internationale honore l'engagement pris vis-à-vis de l'Afghanistan en continuant de l'aider à jeter les bases d'un avenir meilleur et plus prospère.

Mme Sison (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Haysom, et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), M. Fedotov, de leur travail acharné de ces derniers mois. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et l'ONUDC sont des atouts majeurs pour le Conseil de

sécurité et le Gouvernement afghan. Nous comptons les voir poursuivre leur important travail. Nous voudrions remercier également le Secrétaire général de nous avoir opportunément fait tenir sa lettre, dans laquelle sont résumées les discussions de la Commission d'examen tripartite de l'action des Nations Unies en Afghanistan (S/2015/713), et remercions aussi l'Ambassadeur Zahir Tanin de ses observations. Je saisis cette occasion pour souhaiter bonne chance à l'Ambassadeur Tanin. Cela a vraiment été un honneur de travailler avec lui.

J'aimerais aborder aujourd'hui trois grandes questions : les progrès accomplis par le Gouvernement d'union nationale au cours de l'année écoulée et le travail qu'il lui reste à faire; les difficultés liées à la sécurité et à la stabilité auxquelles l'Afghanistan continue de se heurter; et quelques étapes importantes à venir qui pourraient véritablement modifier la donne pour l'avenir de l'Afghanistan.

L'exposé présenté aujourd'hui par M. Haysom a mis en avant le front uni présenté par la communauté internationale à l'appui de l'Afghanistan, et notamment son engagement à l'égard du Gouvernement d'union nationale dirigé par le Président Ghani et le Chef de l'exécutif, M. Abdullah. La semaine prochaine, le Gouvernement d'union nationale fêtera son premier anniversaire. Nous saluns et appuyons les progrès faits par le Gouvernement dans des domaines clefs, depuis le précédent exposé de M. Haysom (voir S/PV.7467), en particulier ses nominations aux postes clefs du Gouvernement, la lutte contre la corruption et la mise en place de la Commission spéciale sur la réforme électorale. Son adoption rapide de sept des recommandations formulées par cette Commission, y compris celle ayant trait à l'augmentation de la proportion de femmes siégeant aux conseils de province et de district, qui passe à 25 %, et la consolidation des listes électorales, ne sont que quelques exemples des progrès accomplis. À cet égard, je tiens à saluer tout particulièrement le rôle important joué par la MANUA dans l'appui apporté aux travaux de la Commission. Nous devons insister sur le fait que la stabilité politique de l'Afghanistan est d'une importance critique pour la sécurité.

Toutefois, pour que le Gouvernement d'union nationale puisse tenir ses promesses de réforme, il est essentiel que le Président et le Chef de l'exécutif se consultent et coordonnent pleinement leurs activités s'agissant des décisions importantes à prendre et travaillent dans une optique largement fédératrice. Cela signifie qu'ils doivent régulièrement échanger sur des questions de fond avec les parties prenantes afghanes concernées partout dans le pays. Si le Gouvernement ne tend pas la main à tous les principaux secteurs de la société, ceux qui se sentent exclus pourraient chercher à nuire au Gouvernement d'union nationale et engendrer une plus grande instabilité. À cet égard, nous accueillons avec satisfaction des initiatives telles que les efforts déployés par la MANUA pour promouvoir un dialogue fédérateur conduit par les Afghans dans le but de régler les conflits au niveau local et d'associer les efforts de réconciliation locale et nationale déployés dans plusieurs provinces, notamment Baghlan, Bamyan et Kunduz.

De même, nous saluons et appuyons fermement les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour promouvoir un processus de paix et de réconciliation avec les Taliban et les autres groupes armés. Nous nous félicitons de l'action menée par des partenaires régionaux tels que le Pakistan afin d'appuyer cette initiative conduite et prise en charge par les Afghans. Nous continuons de penser qu'un processus de réconciliation est le meilleur moyen de mettre fin à la violence et d'assurer une paix et une stabilité durables en Afghanistan. Au nombre des conditions finales de tout processus de paix avec les groupes d'insurgés doivent nécessairement figurer la fin de la violence, la rupture des liens avec les groupes terroristes internationaux, y compris Al-Qaida, et l'acceptation par les parties de la Constitution afghane, y compris ses dispositions visant la protection des femmes et des minorités.

Les progrès réalisés par l'Afghanistan dans tous les domaines dont je viens de parler sont tout à fait remarquables, compte tenu du lourd tribut que le peuple afghan continue de payer en raison de la persistance de la violence et du conflit. La multiplication des assassinats ciblés commis par les Taliban et d'autres groupes, qui recourent à la violence pour essayer d'étendre leur influence, constitue une tendance préoccupante. Les horribles attentats terroristes perpétrés le 7 août à Kaboul sont parmi les pires violences dont nous ayons été témoin ces dernières années. Nous partageons la préoccupation du Secrétaire général concernant les conséquences que le conflit continue d'avoir pour les Afghans ordinaires ainsi que le nombre important de victimes parmi la population civile afghane.

Les attentats terroristes ne sont, toutefois, pas la seule menace à la paix. La lutte contre les stupéfiants est un autre domaine dans lequel des progrès tangibles pourraient contribuer à promouvoir la stabilité en

Afghanistan. Nous nous réjouissons à l'idée que le Gouvernement afghan dévoilera son nouveau plan d'action national de lutte contre les stupéfiants lors d'une rencontre qui se tiendra au niveau ministériel ici à New York dans le courant de ce mois. Cette manifestation publique de haut niveau de la volonté politique afghane illustrera la haute priorité que le Gouvernement d'union nationale accorde, à juste titre, à la lutte contre les stupéfiants. Le Gouvernement a hérité d'un important problème de drogue qui alimente la corruption, met en péril l'économie légale, favorise l'insécurité et compromet la santé publique et la bonne gouvernance. Nous jugeons donc encourageant le renouvellement de l'engagement pris par le Gouvernement d'union nationale afghan en faveur de la lutte contre les stupéfiants. Nous remercions également l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour les efforts inlassables qu'il déploie pour appuyer l'action du Gouvernement afghan dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants.

Dans les mois à venir, il y aura plusieurs occasions essentielles que la communauté internationale devra saisir pour renforcer l'aide qu'elle apporte au Gouvernement d'union nationale et au peuple afghan. Le 26 septembre, nous organiserons avec la Chine et l'Afghanistan une rencontre de haut niveau sur la reconstruction pacifique de l'Afghanistan et la coopération régionale. Ce sera une occasion importante pour la communauté internationale de renouveler son engagement à aider l'Afghanistan, qui poursuit son chemin vers la stabilisation et la réforme. L'examen par le Conseil de sécurité du mandat de la MANUA en mars, le sommet de l'OTAN à Varsovie en 2016 et la tenue prochaine de la conférence consacrée au développement de l'Afghanistan seront d'autres occasions au cours desquelles la communauté internationale pourra démontrer son engagement collectif en faveur de l'Afghanistan.

L'Afghanistan a parcouru beaucoup de chemin, mais se heurte encore à des difficultés. Nous devons tous lui montrer que nous continuerons à être de bons partenaires.

M. Ramírez Carreño (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Je tiens à remercier M. Nicholas Haysom et M. Yuri Fedotov de leurs exposés. Je tiens également à remercier l'Ambassadeur Zahir Tanin de sa déclaration et saisir l'occasion qui m'est donnée pour le saluer et le féliciter de son travail en tant que Représentant permanent de l'Afghanistan. Je lui souhaite plein succès dans ses nouvelles responsabilités.

La tenue des élections en Afghanistan, il y a un an, et l'entrée en fonctions du Président Ashraf Ghani ont ouvert une nouvelle phase dans le processus politique visant à surmonter l'instabilité causée par la violence armée qui secoue ce pays frère depuis des décennies et qui a coûté la vie à d'innombrables civils innocents. La République bolivarienne du Venezuela se félicite des résultats obtenus par le peuple afghan dans la consolidation de la paix. L'Afghanistan a besoin de paix et de stabilité pour sa reconstruction.

Toutefois, nous sommes préoccupés par le fait que la dynamique politique a récemment été ralentie par la violence déchaînée par les nouveaux dirigeants des Taliban, ainsi que par l'incertitude qui a été créée par la nouvelle orientation de ce groupe.

Mon pays apprécie les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour poursuivre la réconciliation nationale en tant que thème central de son action politique, ainsi que l'appui que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) apporte à l'action des autorités du pays. Les quatre initiatives visant à promouvoir le dialogue intra-afghan constituent un point de départ important pour l'instauration de la paix et la consolidation d'un processus politique qui est pris en main par les Afghans et qui comprend divers représentants de tous les secteurs de la société.

À cet égard, la participation des femmes demeure un aspect fondamental dans l'édification d'une société ouverte à tous. Nous sommes convaincus que l'autonomisation des femmes contribue à la promotion des droits de l'homme. À ce titre, nous nous félicitons des efforts déployés par les autorités afghanes pour mettre en œuvre le Plan d'action national relatif à la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité. Grâce à cette initiative, et avec l'appui de la MANUA, le Gouvernement afghan s'est engagé à faire en sorte que les femmes jouent un rôle plus important dans les domaines de la participation, de la protection, de la prévention, du secours et du relèvement. Nous pensons que c'est la bonne voie à suivre.

Mon pays se félicite de la collaboration entre le Président Ashraf Ghani et le Chef de l'exécutif Abdullah Abdullah pour mener à bien les réformes électorales nécessaires dont il a été convenu il y a un an après la formation du Gouvernement d'union nationale. Cette étape est essentielle pour renforcer la confiance du peuple afghan dans ses institutions et leur légitimité.

La situation de la sécurité en Afghanistan reste fragile du fait des actions des groupes terroristes qui opèrent dans le pays et en Asie centrale et qui persistent dans leurs plans de déstabilisation. La présence continue de groupes qui sont affiliés à l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) démontre une fois de plus la menace croissante que représente pour la stabilité du pays la promotion d'activités terroristes. L'EIIL entend étendre ses méthodes terroristes sur l'ensemble du territoire afghan, dans le cadre de sa stratégie visant à élargir et à renforcer sa présence au Moyen-Orient et en Afrique du Nord par le biais du contrôle des filières du trafic de drogue dans la région.

Les efforts de l'EIIL dans le pays ont bénéficié d'un nouvel élan grâce à l'incorporation de Taliban qui ne sont pas d'accord avec les méthodes de combat prônées par la nouvelle direction du groupe. Les rapports indiquent que 10 % environ des insurgés taliban sont des partisans actifs de l'EIIL, dont la présence est un facteur de déstabilisation pour la région. La présence de l'EIIL constitue une évolution inquiétante qui exige que la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, adopte des mesures énergiques pour endiguer le flux de combattants terroristes étrangers, qui déstabilisent le pays et alimentent les conflits armés en Iraq et en Syrie. La lutte contre le terrorisme exige le renforcement des forces armées afghanes en tant qu'institution légitime pour garantir la sécurité de l'État.

Outre le danger de l'extrémisme violent, le trafic de drogues reste un sérieux obstacle à la stabilité et au développement du pays. Cette activité illicite est la source principale de financement des Taliban et d'autres groupes criminels pour mener à bien leurs activités. Les conséquences du trafic de drogues dans la région nécessite la coopération internationale, notamment celle des pays voisins, en vue de prévenir, combattre et éliminer ce fléau. Nous prenons acte des efforts déployés par le Gouvernement afghan, avec le concours de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Preuve en est la mise en place du Système afghan d'information sur les drogues, qui instaure des contrôles plus stricts tout en établissant les indicateurs nécessaires à la formulation de politiques efficaces pour combattre et éliminer les cultures de pavot.

L'insécurité qui persiste dans certaines régions d'Afghanistan a des effets négatifs sur la population civile, qui est la victime d'attaques aveugles menées par les groupes terroristes. Le nombre de personnes touchées par la violence armée n'a pas diminué, comme indiqué dans le rapport (S/2015/684) du Secrétaire général. Les affrontements sur le terrain et les attaques ciblées constituent les facteurs de violence qui ont la plus grande incidence sur les civils.

Dans ce contexte, nous déplorons que le nombre de personnes déplacées ait augmenté cette année de plus de 100 000, ce qui représente une hausse de 77 % par rapport à l'année dernière. La population civile, y compris les enfants, continuent de payer un lourd tribut à la poursuite des combats. Nous appelons les parties à respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme et à protéger les enfants.

Dans un autre ordre d'idées, nous tenons à souligner que le renforcement des relations de l'Afghanistan avec ses voisins est une avancée positive pour la région. Le dialogue et les divers accords conclus par l'Afghanistan avec l'Inde, le Pakistan, la Chine et la Russie, entre autres, réaffirment la nécessité de renforcer ces relations bilatérales afin de promouvoir la coopération dans des domaines d'intérêt commun, et ce dans l'intérêt de leurs peuples.

Pour terminer, nous encourageons le Gouvernement afghan à poursuivre ses efforts en faveur d'un processus global sans exclusive afin de parvenir à une paix ferme et durable. Pour ce faire, la participation de tous les secteurs de la société afghane sera nécessaire, ainsi que l'aide de la communauté internationale et de l'ONU. À cet égard, et conformément à la résolution 2210 (2015), nous appuyons les recommandations relatives au maintien de la présence de la MANUA en Afghanistan, pour qu'elle puisse travailler en étroite coordination avec le Gouvernement afghan et son peuple en vue d'en renforcer les institutions.

M. Baublys (Lituanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Nicholas Haysom, ainsi que le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), M. Yury Fedotov, de leurs exposés respectifs. Je félicite également l'Ambassadeur Tanin de son exposé et lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Il y a un an, le Gouvernement de coalition a pris ses fonctions et lancé la nouvelle Décennie de transformation (2015-2024) pour l'Afghanistan. Cette période est cruciale pour asseoir de manière solide l'État et faire montre d'un leadership national déterminé et d'une volonté de prendre les choses en mains. L'on a

noté quelques progrès, bien que difficiles et lents. Ces avancées ont néanmoins été ternies pas des combats d'une violence que les Taliban n'avaient pas manifestée depuis de nombreuses années, compromettant ainsi l'intégration régionale de l'Afghanistan et entraînant une faible croissance économique, la corruption et à la faiblesse de l'état de droit.

Nous appelons nous aussi à la mise en place de réformes plus audacieuses soulignant l'importance de l'état de droit, des droits de l'homme, de la responsabilité et de la justice. Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement pour poursuivre les réformes et confirmer les nominations des hauts responsables. La confiance du peuple afghan s'intensifiera grâce à des réformes administratives favorisant le renforcement des capacités dans le domaine de la lutte contre la corruption, de la participation politique et de la fonction publique. Nous regrettons toutefois que les premières candidatures féminines à un siège à la Cour suprême et au poste de ministre de la défense aient été rejetées par la Wolesi Jirga.

Les Nations Unies sont présentes en Afghanistan depuis plus de 50 ans. À ce stade, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), les institutions des Nations Unies et la communauté internationale demeurent essentielles pour la stabilité à long terme de l'Afghanistan. La présence sur le terrain de la MANUA dans les régions reculées du pays a été cruciale pour obtenir la paix, l'autonomie et la croissance. La Commission d'examen tripartite, créée par la résolution 2210 (2015), a soumis ses recommandations au Conseil (voir S/2015/713, annexe). Nous avons hâte de discuter de la façon dont les organismes des Nations Unies pourront aider au mieux le pays à l'avenir. Un trop grand nombre de défis auxquels se heurte l'Afghanistan sont de nature transnationale, comme l'ont souligné les exposés que nous venons d'entendre. Il sera par conséquent nécessaire de mettre davantage l'accent sur le rôle de bons offices politiques de la MANUA dans la région.

Le ciblage croissant et aveugle des civils par les Taliban et les terroristes, ainsi que leur profonde implication dans le trafic de drogue sont fort déconcertants. Le nombre de victimes civiles continue d'augmenter et le conflit s'est profondément enraciné. Rien que ces derniers mois, le rayon d'action des attentats-suicides et des attaques contre des bâtiments s'est élargi au-delà de Zaboul, de Helmand et de Kaboul pour gagner d'autres zones. De plus en plus d'enfants sont tués, et ce au mépris du droit international qui interdit les attaques contre les civils.

Tout en saluant la détermination des Forces de défense et de sécurité nationales afghanes, nous insistons sur la nécessité pour le Gouvernement de continuer à mettre l'accent sur le renforcement de leurs capacités. La mission Soutien résolu dirigée par l'OTAN, qui assure des formations, prodigue des conseils et fournit de l'aide, joue un rôle important à cet égard. Des tentatives de négociations entre les Taliban et le Gouvernement afghan – constituant un pas vers la paix – ont suscité des espoirs en Afghanistan. Un accord de paix sans exclusive doit rester l'objectif ultime, et nous exhortons les partenaires régionaux à étayer les efforts du Président Ghani et à donner suite aux pourparlers directs qui se sont déroulés en juillet à Murree, au Pakistan.

Les problèmes de sécurité compromettent le développement économique, et la pauvreté est endémique, un tiers des Afghans vivant en dessous du seuil de pauvreté. L'absence de perspectives économiques et de moyens de subsistance de remplacement, l'endettement des agriculteurs et le manque d'accès aux crédits ont créé un terrain favorable à la culture du pavot. L'Afghanistan génère le chiffre stupéfiant de 85 % de la production mondiale d'opium. Nous prenons également note avec préoccupation de l'avertissement lancé par M. Fedotov face à la forte augmentation de la toxicomanie et des dangers connexes du VIH/sida en Afghanistan. Le lancement le 23 juin du Système afghan d'information sur les drogues par le Ministère de la lutte contre les stupéfiants, en collaboration avec l'ONUDC, pourrait s'avérer une contribution positive.

La pauvreté va de pair avec l'analphabétisme. Seules 17 % des femmes afghanes savent lire. L'Afghanistan se classe malheureusement parmi les pires pays pour les femmes en termes d'accès à l'éducation et à la santé et de violence familiale systématique. Le Gouvernement afghan a pris certaines mesures, et nous nous félicitons du lancement de son plan d'action national relatif à la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité pour la période 2015-2022, ainsi que de la promesse faite par le Président Ghani de garantir la participation des femmes à toutes les étapes du processus de paix. Nous notons également les progrès accomplis en vue de mettre en place des conseils représentant les personnels de police féminins.

Comme il a été dit au cours de ce débat, le rétablissement de la confiance à l'égard du système électoral et de l'indépendance des organes électoraux

et l'inscription des électeurs sur les listes électorales sont d'une importance fondamentale. L'accord entre le Président Ghani et le Chef de l'exécutif, M. Abdullah, visant à mettre sur pied la Commission spéciale sur la réforme électorale constitue une avancée. Nous exhortons les dirigeants afghans à fixer sans tarder la date des élections législatives.

Les efforts régionaux destinés à instaurer la paix et la stabilité resteront critiques. Nous nous félicitons de la toute récente Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, sixième réunion ministérielle de haut niveau du genre. Des efforts encourageants ont été consentis par l'Afghanistan et le Pakistan, et nous insistons sur l'importance de prendre d'autres mesures constructives.

La Lituanie contribue aux efforts multinationaux déployés en Afghanistan depuis 2005, et demeurera un partenaire indéfectible de l'Afghanistan. Nous sommes prêts à soutenir le peuple afghan. Nous espérons voir la mise en œuvre d'actions résolues et d'un leadership fort en Afghanistan, les Afghans étant les seuls responsables de l'avenir de leur pays.

Mme Ogwu (Nigéria) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir organisé cet important débat. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Nicholas Haysom, ainsi que le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Yury Fedotov, nous ont fourni un aperçu très détaillé de la situation en Afghanistan, et nous leur en sommes extrêmement reconnaissants. L'Ambassadeur Tanin a servi son pays de façon remarquable. Nous prions pour que ses qualités exceptionnelles puissent se manifester dans ses nouvelles fonctions.

L'Afghanistan continue de faire des progrès constants et importants au titre du programme de réforme du Président Ghani. La nomination des membres du Gouvernement et d'autres fonctionnaires, dont quatre femmes a des postes ministériels, montre de manière saisissante la détermination et la volonté de mettre en œuvre des réformes cruciales, notamment l'autonomisation des femmes et la promotion de leurs droits. Nous nous félicitons de l'attachement du Gouvernement à la transparence et au principe de responsabilité. Nous pensons qu'il est vital de promouvoir la bonne gouvernance en Afghanistan. Le rétablissement de la Commission sur la réforme électorale en juillet aux fins de résoudre les problèmes fondamentaux de gouvernance, comme stipulé dans l'accord politique du 21 septembre 2014, constitue une avancée notable. Nous félicitons la Commission de son interaction avec un large éventail d'acteurs, y compris de la société civile. Il est essentiel de progresser dans la réforme électorale pour enraciner la démocratie en Afghanistan. Les réformes électorales qui améliorent la transparence et la gouvernance sans exclusive sont cruciales pour faire de l'Afghanistan un pays uni et sûr.

Concernant la réconciliation, nous applaudissons les initiatives lancées par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour promouvoir le dialogue au niveau des provinces. Les efforts de réconciliation locale constituent un élément clef de la réconciliation au niveau national. C'est pourquoi nous invitons les Afghans à faire leurs ces initiatives.

Concernant la réconciliation, nous applaudissons aux initiatives lancées par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour promouvoir le dialogue au niveau des provinces. Les efforts de réconciliation locale constituent un élément clef de la réconciliation au niveau national. C'est pourquoi nous invitons les Afghans à faire leurs ces initiatives.

Pour ce qui est de la sécurité, nous félicitons les Forces nationales de sécurité afghanes de leurs succès contre les insurgés qui opèrent dans différentes parties du pays. Le fait qu'elles ont pu empêcher les insurgés de contrôler la moindre capitale de province atteste de leur capacité de défendre l'intégrité territoriale du pays. Nous notons qu'il reste des difficultés à sécuriser les zones rurales. Cela passe notamment par un nouveau ravitaillement ou l'envoi de renforts aux unités des forces armées présentes dans ces zones. Il importe de surmonter d'urgence ces difficultés afin de pallier aux insuffisances que les insurgés pourraient mettre à profit afin de prendre pied et de déstabiliser par conséquent le pays.

S'agissant de la lutte contre les stupéfiants, nous saluons le lancement du Système afghan d'information sur les drogues, qui vise à fournir un accès aux données afférentes aux indicateurs clefs relatifs aux stupéfiants en Afghanistan. Nous espérons qu'il permettra d'assister notablement la guerre menée contre les stupéfiants dans ce pays. Nous félicitons les autorités afghanes des efforts qu'elles font pour éliminer la culture du pavot à opium dans le pays. L'augmentation de 40 % des cultures éliminées entre 2014 et 2015 souligne les progrès faits dans le cadre de cet important effort de lutte contre les stupéfiants. Nous adressons nos

condoléances aux familles des agents de sécurité tués pendant des opérations de lutte contre les stupéfiants. Une action concertée aux niveaux national, régional et international sera essentielle si l'on veut pouvoir mener à terme la guerre contre les stupéfiants en Afghanistan.

Si des progrès notables ont été accomplis en Afghanistan, dans un large éventail de secteurs, nous reconnaissons qu'il existe encore d'importants défis à relever. Nous espérons que les travaux de la Commission d'examen tripartite permettront à l'ONU d'être mieux à même d'aider l'Afghanistan à relever ces défis. Nous rendons un hommage particulier au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, au personnel de la MANUA et aux partenaires de développement de l'Afghanistan pour le dévouement dont ils font preuve et leur détermination de mettre le pays sur une voie qui mène à la paix, à la réconciliation et au développement.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Nous remercions de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Nicholas Haysom, le Secrétaire général adjoint et Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Yury Fedotov, et le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Zahir Tanin.

La situation en Afghanistan reste complexe. L'activité terroriste se maintient à un niveau sans précédent, et le nombre de victimes civiles dues aux opérations militaires des dernières années reste très élevé. Nous sommes alarmés par l'escalade du conflit politique interne dans le pays, suite à l'annonce de la mort du chef des Taliban, le mollah Omar. Dans ces circonstances, la perspective d'un règlement politique en Afghanistan, qui semblait réelle au printemps et en été, devient encore plus incertaine.

Nous sommes également préoccupés par la reprise des bombardements, depuis le territoire pakistanais, le long des régions frontalières afghanes, qui entraînent des pertes humaines parmi les civils. Nous continuons d'accorder une attention particulière à la situation le long des régions frontalières avec le Tadjikistan, où les insurgés contrôlent les districts afghans de Imam Sahib et Dasht-e-Archi, dans la province de Kunduz, et un certain nombre de districts de la province du Badakhchan. Nous sommes en outre préoccupés par la situation dans les régions frontalières avec le Turkménistan, où se sont produits, en août, un attentat contre le responsable de la lutte antiterroriste, le premier Vice-Président, M. Dostum, et des attaques armées menées par des combattants Taliban contre des soldats turkmènes.

Outre la présence des forces des Taliban dans les provinces de Faryab et de Djozdjan – provinces limitrophes du Turkménistan – les groupes de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) restent actifs. Il y a des raisons de s'attendre à un renforcement de l'EIIL, qui compte actuellement dans ses rangs près de 6 000 membres et qui est présent dans 25 des 34 provinces du pays. Parmi ceux-ci se trouvent des Taliban afghans, des combattants étrangers, notamment des Arabes, des Pakistanais du Penjab, des Pachtounes du Waziristan, des Tchétchènes, des Ouzbeks et des Tadjiks. D'après les services de renseignement afghans, l'EIIL a créé ces derniers mois plus d'une dizaine de camps d'entraînement pour former des combattants dans tout le pays, dont trois dans le nord.

La Russie appuie la politique du Gouvernement afghan dans la mise en œuvre de l'objectif de réconciliation nationale. Nous sommes prêts à apporter notre aide pour faire progresser le processus de paix, notamment en nous montrant accommodants en vue de tout assouplissement éventuel des sanctions établies par le Comité créé par la résolution 1988 (2011) si, bien sûr, cela ne va pas à l'encontre des intérêts nationaux afghans et se fait dans le respect des trois principes bien connus de la réconciliation nationale.

Nous espérons qu'après avoir presque achevé le processus de formation du nouveau gouvernement, les autorités afghanes pourront enfin se consacrer pleinement au règlement des problèmes qui s'accumulent dans le pays. Pour sa part, la Russie est prête à renforcer sa coopération constructive avec les nouvelles autorités afghanes dans l'objectif de maintenir la stabilité et l'indépendance politique du pays, et de le débarrasser du terrorisme et du trafic de stupéfiants. Nous continuerons à aider Kaboul à former les forces de sécurité afghanes par l'entremise des organes russes compétents. La Russie poursuivra cette action au plan bilatéral et en coopération avec ses partenaires internationaux, et ce, malgré le changement de méthodes des États-Unis, de l'OTAN et d'un certain nombre de pays occidentaux pour ce qui est de la mise en œuvre de projets conjoints avec la Russie destinés à aider l'Afghanistan.

Nous considérons que la mission actuelle de l'OTAN, « Soutien résolu », est le successeur direct

de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) qui, malheureusement n'a pas réussi, en 12 ans d'existence, à régler un seul des problèmes auxquels elle était confrontée. Nous pensons que les efforts de l'OTAN en Afghanistan doivent tendre à renforcer le secteur national de la sécurité, et que la direction de l'OTAN – conformément à la résolution 2189 (2014) du Conseil de sécurité – doit continuer de rendre compte des activités de sa mission au Conseil de sécurité dans le cadre des séances que celui-ci consacre à la situation en Afghanistan.

Parallèlement, force est de constater que la nouvelle mission de l'OTAN n'a pas, à ce stade, atteint ses objectifs. Les forces de sécurité afghane essuient d'importantes pertes dans leur lutte contre l'opposition, et elles se sont montrées jusqu'à présent incapables de repousser par elles-mêmes les attaques – comme en témoigne le réengagement militaire américain dans les opérations de combat effectuées dans le sud du pays.

Nous constatons qu'il y a une prise de conscience mondiale de l'importance du contexte régional dans le règlement du conflit en Afghanistan ainsi qu'un nombre croissant d'enceintes et de cadres régionaux consacrées aux questions afghanes. Dans le même temps, nous pensons qu'il importe que les pays de la région jouent un rôle essentiel dans les activités menées dans le cadre de ces enceintes, à commencer par celle du Processus d'Istanbul.

Nous sommes convaincus que les efforts régionaux visant à aider l'Afghanistan doivent être encouragés dans le cadre de cadres régionaux éprouvés, à commencer par l'Organisation de Shanghai pour la coopération, dont font partie la quasi-totalité des pays de la région, dont l'Afghanistan, en tant que membres, observateurs ou partenaires de dialogue. La Russie se félicite de la demande d'adhésion formulée par l'Afghanistan à l'Organisation de Shanghai pour la coopération, par l'entremise du Président Ghani, dans le cadre de la rencontre qu'il a eue avec le Président russe, M. Vladimir Poutine, en marge du Sommet de l'Organisation à Oufa.

Après le retrait du contingent de la FIAS, le problème des stupéfiants – dont la production et le trafic déstabilisent déjà gravement une situation difficile dans le pays comme dans l'ensemble de la région – s'est encore aggravé. Les activités criminelles liées à l'opium afghan et au terrorisme international se poursuivent, ce qui permet à ces acteurs de renforcer leur situation financière grâce aux revenus tirés de la drogue. La Russie attend avec intérêt un débat approfondi sur la question de la drogue afghane dans le format élargi de la prochaine session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée, en 2016, au problème mondial de la drogue.

Selon les données du *Rapport mondial sur les drogues* de 2015 publié par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'Afghanistan reste numéro un mondial de la culture et de la production d'opium, avec 85 % du volume mondial. La superficie totale consacrée à la culture du pavot à opium a augmenté en 2014 pour atteindre 224 000 hectares. Chaque année, la production d'opium est en hausse de plus de 1 000 tonnes. D'un niveau de 5 500 tonnes en 2013, la production est passée à 6 400 tonnes en 2014. Cette année, selon les prévisions des experts internationaux, elle devrait atteindre 7 800 tonnes. L'une des raisons de cette situation est l'apparition de nouvelles semences améliorées de pavot à opium qui permettent jusqu'à trois récoltes par an. La proportion des cultures de pavot à opium qui sont éliminées reste faible. À cet égard, l'année 2014 aura été un échec. Selon une enquête nationale afghane sur les drogues menée en 2015, le nombre de toxicomanes en Afghanistan a presque doublé depuis 2012, atteignant plus de 3 millions de personnes. Plus d'un million d'entre eux sont des enfants de moins de 15 ans.

Les experts de l'ONU estiment que, avec le retrait d'Afghanistan de l'essentiel des forces de la coalition internationale, le volume du trafic de stupéfiants afghans par la route du nord, à travers l'Asie centrale, a augmenté. La situation est compliquée par le fait que les cadres de l'EIIL, pour avoir accès à de nouvelles sources de financement pour leurs activités terroristes, s'efforcent de prendre le contrôle du trafic de stupéfiants afghans. Il y a des preuves démontrant que des groupes de combattants de l'EIIL contrôlent déjà une partie des canaux illégaux d'approvisionnement du trafic de stupéfiants dans la province de Badakhshan. À cet égard, nous estimons que le Conseil de sécurité doit continuer à suivre de très près l'évolution de la situation concernant les stupéfiants en Afghanistan, et y réagir rapidement. Je voudrais saisir l'occasion de la présence ici du Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Fedotov, pour lui dire notre appui aux efforts que l'Office qu'il dirige déploie en permanence pour aider l'Afghanistan à apporter la réponse qui convient aux problèmes que représentent les stupéfiants.

En outre, dans le contexte du règlement de la situation en Afghanistan, nous estimons qu'il est important d'exploiter plus activement le potentiel d'expérience pratique de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC), sous les auspices de laquelle se déroule, depuis 2003, l'« Opération Channel », qui vise à fermer les routes empruntées par les trafiquants, avec la participation, en plus des États membres de l'OTSC, des membres des services de lutte contre les stupéfiants de l'Afghanistan, de la Chine, de l'Iran, du Pakistan, des États-Unis et d'autres pays. En parallèle, le test visant à évaluer l'état de préparation opérationnelle de la Force de réaction rapide de l'OTSC en matière de lutte contre le terrorisme, qui a été effectué en mai au Tadjikistan, a fait la preuve de la capacité des forces armées des États membres de l'OTSC à repousser les attaques des combattants des groupes terroristes et extrémistes.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde.

M. Mukerji (Inde) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général de son rapport sur la situation en Afghanistan (S/2015/684), ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Nicholas Haysom de son exposé, et l'Ambassadeur Zahir Tanin de sa déclaration.

L'Inde est fière de son statut de premier partenaire stratégique de l'Afghanistan. Nous sommes prêts à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour travailler avec le Gouvernement et le peuple afghans afin de donner corps à notre vision commune. Nous partageons la vision d'un État fort, indépendant, unifié et prospère que nourrit le peuple afghan.

Nous sommes heureux de noter que la transition politique historique de l'Afghanistan demeure sur la bonne voie. La patience, la persévérance, le courage et les aspirations démocratiques du peuple afghan ont renforcé ce processus. Nous notons également avec satisfaction que, comme le Président Ghani l'avait demandé au Conseil des ministres le 23 avril, tous les ministères et les organes de l'exécutif ont, à l'exception du Ministère de la défense, présenté des stratégies portant sur 100 jours au cours de la période considérée.

Malheureusement, beaucoup reste encore à faire sur le plan de la sécurité. Le rapport du Secrétaire général nous conforte dans l'opinion que c'est le terrorisme, et non les divisions tribales et les rivalités ethniques, qui est la principale source de l'insécurité et de l'instabilité en Afghanistan. S'agissant de la violence entre insurgés, d'après le rapport du Secrétaire général, le nombre d'affrontements signalés entre d'une part l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et ses affiliés et d'autre part les Taliban a nettement augmenté au cours de la période considérée. En outre, le rapport du Secrétaire général affirme que la plupart des combattants qui seraient affiliés à l'EIIL semble être d'anciens membres désenchantés des Taliban afghans, de Tehrik-e-Taliban Pakistan ou de groupes précédemment associés à Al-Qaida, tels que le Mouvement islamique d'Ouzbékistan. Cela est, de fait, très préoccupant, et le Conseil doit agir d'urgence contre cette menace.

La flambée de violence actuelle intervient alors que l'Afghanistan traverse une transition politique historique et délicate, sous l'égide du Président, S. E. M. Ashraf Ghani, et du Chef de l'exécutif, S. E. M. Abdullah Abdullah. Au regard de la phase critique dans laquelle se trouve la transition politique et de la dégradation des conditions de sécurité, nous pensons qu'il est particulièrement indiqué que la communauté internationale jette un regard neuf sur le déroulement du retrait progressif de la présence militaire internationale en Afghanistan. Nous exhortons également le Conseil à rechercher les moyens de faire obstacle aux organisations terroristes et à empêcher les transferts financiers provenant du trafic de stupéfiants.

Le Président Ghani a pris des mesures courageuses pour lancer un processus de réconciliation visant à restaurer la paix dans son pays. Néanmoins, ces efforts sont constamment mis à mal. Selon le dernier rapport du Secrétaire général, les attaques meurtrières qui ont eu lieu à Kaboul ont coïncidé avec l'arrivée de nouveaux dirigeants taliban, début août, ont conduit le Président Ghani à exhorter le Pakistan à prendre d'urgence des mesures contre les Taliban, afin surtout d'empêcher ces derniers d'utiliser le territoire pakistanais pour préparer leurs opérations. L'Inde continue d'être favorable à un processus de réconciliation afghan qui soit véritablement dirigé et pris en main par les Afghans, dans le cadre de la Constitution afghane et des paramètres acceptés internationalement.

Compte tenu de la fragilité des conditions de sécurité, il est important que le climat politique en Afghanistan soit stable et propice à la croissance et au développement. L'Afghanistan est confronté à d'énormes défis s'agissant de son développement. L'élimination de la pauvreté est une priorité centrale du Gouvernement

afghan. D'ici quelques jours, les dirigeants du monde adopteront le Programme de développement durable à l'horizon 2030, ouvrant ainsi un nouveau chapitre dans notre combat collectif en faveur d'un monde libéré de la pauvreté et de la faim. Il serait utile que le Conseil détermine comment la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) peut agir pour aider l'Afghanistan à atteindre les objectifs énoncés dans ledit Programme.

Selon nous, la MANUA doit continuer de jouer un rôle de premier plan pour définir et coordonner les efforts déployés par la communauté internationale pour concourir à la reconstruction politique et économique de l'Afghanistan. La MANUA doit également se concentrer sur le rôle majeur qu'elle joue pour garantir qu'une précieuse assistance humanitaire et au développement parvienne effectivement à l'Afghanistan.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Pakistan.

Mme Lodhi (Pakistan) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un plaisir que de prendre la parole au Conseil de sécurité sous votre présidence compétente, Monsieur le Président. Nous remercions le Secrétaire général de son rapport (S/2015/684), et nous sommes très reconnaissants au Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Nicholas Haysom, et au Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), M. Yury Fedotov, des exposés qu'ils ont présentés au Conseil. De même, il est toujours instructif de prendre connaissance des observations faites par notre frère, l'Ambassadeur Zahir Tanin, de l'Afghanistan.

Le présent débat intervient à un moment crucial pour l'Afghanistan et pour la région, alors que le pays est confronté à d'imposantes difficultés d'ordre économique, sécuritaire et politique. Ces dernières semaines, les conditions de sécurité en Afghanistan se sont sensiblement dégradées, avec de violentes attaques à Kaboul et dans tout le pays. Le Pakistan condamne toute violence terroriste perpétrée en Afghanistan. Rien ne saurait justifier des attaques qui tuent des enfants, des femmes et des hommes innocents.

En Afghanistan comme ailleurs, deux voies sont envisageables pour mettre fin à la guerre et à la violence : une victoire militaire sur les insurgés, ou une paix négociée. Il existe au sein de la communauté internationale un consensus général selon lequel le meilleur moyen de restaurer la paix passe par un règlement négocié avec la rébellion afghane, emmenée par Tehrik-e-Taliban. L'appel qui a été lancé par la MANUA en vue de la reprise de contacts directs entre les parties au conflit ne fait que confirmer le bien-fondé d'une telle approche.

Plusieurs voies ont été envisagées au fil des années pour favoriser la réconciliation, à Doha, Urumqi et ailleurs. Il va sans dire que la réconciliation et le dialogue doivent avoir lieu entre les Afghans eux-mêmes. Ce processus doit être pris en main et dirigé par les Afghans. Les parties extérieures peuvent faciliter cette réconciliation, mais elles ne sauraient imposer une solution.

La priorité de mon pays demeure de mettre en échec les terroristes avec lesquels il est lui-même aux prises. Ils sont responsables de centaines d'attaques contre des cibles civiles et sécuritaires au Pakistan. Ils ont tué plus de 64 000 de nos concitoyens et membres de notre personnel de sécurité, y compris des enfants innocents, dans leur école à Peshawar.

Notre campagne militaire, Zarb-e-Azb, ainsi que le plan d'action multidimensionnel du Pakistan ont affaibli ces groupes terroristes et ont permis de repousser ou d'éliminer ceux qui tentent d'utiliser notre territoire pour exécuter leurs programmes de violence. Leur infrastructure dans le Waziristan-Nord et les zones adjacentes a été détruite. Les rares repaires qu'il leur reste dans la vallée de Chawal et dans d'autres redoutes isolées font l'objet d'attaques régulières et robustes.

C'est à la demande du Président Ashraf Ghani que mon pays a entrepris de faciliter le dialogue entre Kaboul et les Taliban afghans. Notre unique objectif était d'établir un contact direct entre ces derniers et le Gouvernement d'union nationale. La première série de pourparlers intra-afghans a été organisée à Murree le 7 juillet. Des représentants de la Chine et des États-Unis d'Amérique ont assisté à cette réunion en qualité d'observateurs, afin d'en garantir la transparence et l'impartialité. Les résultats de ces premiers pourparlers ont été encourageants. Aussi bien le Gouvernement afghan que les émissaires des Taliban ont accepté de poursuivre le dialogue. Une date précise, le 31 juillet, a été arrêtée pour la deuxième série de pourparlers. Mais quelques jours avant cette date, certains faits nouveaux, dont les membres du Conseil sont parfaitement informés, se sont fait jour, avec des conséquences prévisibles. Ces faits nouveaux ont abouti à l'effondrement de ce qui aurait pu être un processus de paix prometteur. Les Taliban

afghans n'ont pas été en mesure de revenir à la table des négociations. Et comme on pouvait inévitablement s'y attendre, le niveau de violence en Afghanistan s'est intensifié, et cette intensification s'est notamment traduite par une série d'attaques qui ont fait des centaines de victimes innocentes. Le Pakistan a condamné sans équivoque toutes ces attaques. Nous avons donc été choqués et attristés lorsque certaines parties afghanes ont choisi d'imputer l'escalade de la violence à mon pays. Les efforts que nous déployons pour encourager les dirigeants taliban à relancer le dialogue ne doivent en aucun cas être interprétés comme une acceptation de leur regain de violence suite à l'effondrement des pourparlers inter-afghans. Il existe en Afghanistan de vastes zones incontrôlées d'où émerge cette violence qui vise à la fois des cibles afghanes et le Pakistan.

Le Pakistan s'est abstenu de répondre aux allégations formulées par certaines parties afghanes. Au contraire, le 4 septembre le Premier Ministre de mon pays a envoyé notre conseiller à la sécurité nationale à Kaboul pour réaffirmer la volonté du Pakistan d'appuyer le processus de réconciliation afghane et de prendre part à la sixième Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan.

Nous avons déclaré que les ennemis de l'Afghanistan sont également les ennemis du Pakistan. Nos deux pays doivent désigner clairement ces ennemis. Ceux qui font des heures supplémentaires pour saboter et empoisonner les relations entre le Pakistan et l'Afghanistan ne sont pas de véritables amis de l'Afghanistan. Le Pakistan ne cache pas sa conviction que la poursuite du conflit en Afghanistan n'est pas dans son intérêt national. La paix en Afghanistan et la coopération avec Kaboul nous permettront de vaincre pleinement la menace commune que posent les groupes violents. Elles ouvriront la voie au retour volontaire des millions de réfugiés afghans que nous accueillons et dont la présence dans un pays étranger est la plus longue de l'histoire récente. Elles ouvriront la voie aux plans ambitieux d'intégration et de développement régionaux que nous avons élaborés conjointement.

Pour conclure, je tiens à souligner que nous recherchons la paix, l'amitié et la coopération entre le Pakistan et l'Afghanistan. Le respect mutuel de nos sensibilités et de nos intérêts nationaux doit être le fondement de nos relations futures.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Lambertini (Italie) (*parle en anglais*) : Je tiens moi aussi à remercier de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Haysom, et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Fedotov.

J'ai le devoir d'exprimer l'appréciation du Gouvernement italien pour le travail accompli par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) durant ce troisième trimestre et de renouveler notre appui à sa mission, qu'elle exécute dans des circonstances difficiles mettant souvent son personnel et sa sécurité en danger.

Les conditions de sécurité en Afghanistan demeurent alarmantes. Le rapport semestriel de la MANUA sur la protection des civils en période de conflit armé fait état de la plus forte augmentation du nombre de victimes civiles depuis 2009, voire 2001. Il y a eu ces dernières semaines une recrudescence d'actes de terrorisme commis par les groupes rebelles, notamment des attaques brutales à Kaboul et dans d'autres parties du pays. Ces actes criminels touchent des victimes innocentes, et nous les condamnons aujourd'hui, comme par le passé, dans les termes les plus fermes.

Je saisis cette occasion pour réitérer le plein appui de l'Italie aux efforts que déploie le Gouvernement d'union nationale pour instaurer la paix, la stabilité et le développement en Afghanistan. Notre appui se traduit concrètement par notre participation active à la mission non militaire Soutien résolu, dirigée par l'OTAN, qui fait office de nation-cadre dans l'ouest de l'Afghanistan.

Durant les quelques mois qui se sont écoulés depuis notre dernière séance (voir S/PV.7467) sur la MANUA et l'aboutissement du processus de formation d'un nouveau gouvernement, nous avons observé des résultats encourageants. Les recommandations initiales de la Commission spéciale sur la réforme électorale sur les mesures fiscales à mettre en place, par exemple, ont généré une augmentation des recettes publiques et la mise en place d'une politique monétaire dans le cadre du programme de référence du Fonds monétaire international, comme convenu avec le Gouvernement afghan.

La récente réunion de hauts responsables sur le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo actualisé, qui s'est tenue à Kaboul le 5 septembre, a été très constructive puisqu'elle a permis de définir des indicateurs clairs et de fixer des délais précis dans tous les secteurs où une réforme est nécessaire. Ces outils

utiles contribueront à renforcer notre confiance dans la progression du pays vers la viabilité économique et sociale et la consolidation de la démocratie.

La mise en œuvre concrète du programme de réformes complexe de l'Afghanistan conformément au cadre de responsabilité mutuelle et d'autonomie est plus que jamais un objectif fondamental pour le peuple afghan, conformément aux accords internationaux. Je me félicite donc que l'Union européenne ait décidé d'accepter l'invitation du Gouvernement afghan à organiser et coprésider la prochaine conférence ministérielle sur l'Afghanistan à Bruxelles, et nous espérons que cette conférence marquera un tournant dans le cheminement du pays vers l'autonomie.

La promotion des droits des femmes et des enfants et leur protection contre toute forme de violence doivent rester prioritaires. Une étape a clairement été franchie le 30 juin avec l'adoption du Plan d'action national afghan pour les femmes et la paix et la sécurité, initiative issue de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. Nous nous félicitons par ailleurs que le Président Ghani ait décidé de présenter pour la première fois la candidature d'une femme à un poste de juge de la Cour suprême, même si la candidate n'a finalement pas été retenue.

Les efforts doivent se poursuivre dans cette direction. Les données collectées par la MANUA sont inquiétantes car elles ont fait ressortir une tendance alarmante durant le premier semestre de l'année, à savoir que le nombre de femmes et d'enfants victimes du conflit a respectivement augmenté de 23 % et 13 %. Il faut continuer de prendre des mesures pour renforcer l'autonomisation des femmes dans tous les secteurs de la société, même si l'Afghanistan a accompli des progrès indéniables, car il reste encore beaucoup à faire. C'est pourquoi nous appuyons fermement la volonté du Gouvernement afghan de défendre les droits des femmes et des enfants. Nous saluons cet engagement et sommes certains que les résultats obtenus à ce jour seront consolidés et élargis.

Il y a quelques mois, des progrès ont été enregistrés en vue d'un éventuel processus de réconciliation et d'une cessation de la violence en Afghanistan, notamment les pourparlers organisés à Murree le 7 juillet, qui ont été la première rencontre directe entre des représentants du Gouvernement afghan et des Taliban. Les événements récents ont fait renaître les incertitudes quant à l'avenir de ce processus.

Nous espérons qu'une coopération véritable au sein de la région, condition préalable à l'instauration de la paix et de la stabilité en Afghanistan, va être immédiatement mise en place afin de surmonter les difficultés actuelles. L'Italie appuiera, avec force et détermination, toutes les initiatives à cette fin.

Enfin, je saisis également cette occasion pour dire au revoir à l'Ambassadeur Tanin avant de lui souhaiter la bienvenue à l'une des prochaines réunions sur le Kosovo. J'ai déjà eu l'occasion de lui dire aujourd'hui qu'en se rapprochant de mon pays, la qualité de sa nourriture va s'améliorer dans les semaines à venir.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Yoshikawa (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cet important débat sur l'Afghanistan. Je remercie également M. Haysom et M. Fedotov de leurs exposés. Je saisis cette occasion pour rendre hommage à mon ami de longue date, l'Ambassadeur Zahir Tanin, de l'Afghanistan, qui va nous quitter très prochainement, pour les immenses services qu'il a rendus à son pays et à l'ONU. Je lui souhaite, comme beaucoup l'ont fait avant moi, bonne chance dans ses nouvelles fonctions au Kosovo.

En tant qu'ancien représentant spécial du Gouvernement japonais pour l'Afghanistan et le Pakistan, je suis très heureux d'aborder la question de la situation en Afghanistan. Le Japon est fier d'être l'un des principaux soutiens de l'Afghanistan. Nous accompagnons l'Afghanistan sur la voie de la réforme et de l'autonomie. L'aide du Japon, qui s'élève à 5,8 milliards de dollars depuis 2001, couvre un grand nombre de domaines. Nous travaillons avec l'Afghanistan et sa population pour renforcer l'ordre et la justice, les infrastructures, le développement rural, les ressources humaines et l'agriculture.

Au nombre des diverses formes d'assistance que nous fournissons, je souhaite aujourd'hui mettre l'accent sur une histoire de réussite dans le domaine de l'agriculture, qui illustre l'énorme potentiel de l'Afghanistan sur la voie de l'autonomie. En effet, le mot clef de ma présente déclaration sera « autonomie ».

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 37 % du territoire de l'Afghanistan est considéré comme stérile, et donc infertile. Dans ce contexte, en 2003, le docteur Nakamura, médecin japonais et Directeur de l'organisation non

gouvernementale japonaise Peace Japan Medical Services, a lancé un projet dans le désert de Gamberi, dans la province de Nangarhar, afin de le transformer en terre fertile.

J'appelle l'attention du Conseil sur deux photographies jointes à la version écrite de ma déclaration, qui a été distribuée aux membres. Ce qui était un désert aride de 16 500 hectares dans la province de Nangarhar en 2005, comme le montre la première photographie, a été dans le courant des sept années suivantes, comme le montre la deuxième photographie, métamorphosé en une terre fertile recouverte de verdure. En recourant à une technologie japonaise d'irrigation datant du XVIIIe siècle, conjuguée aux propres méthodes traditionnelles de l'Afghanistan, le projet Green Ground a permis de mettre en place un système d'irrigation extrêmement efficace. Ce nouveau système d'irrigation, grâce à un savoir-faire séculaire, a pu résister aux inondations cycliques printanières qui avaient fait échec aux efforts précédents.

La transformation ne s'est pas arrêtée là. La production de blé est passée de zéro ou presque à un volume qui permet aujourd'hui de nourrir plus de 600 000 personnes. À tous ces Afghans qui, si longtemps, ont dû fuir constamment d'un lieu à un autre, cette transformation a enfin permis d'avoir un lieu où s'installer définitivement et subvenir en permanence à leurs besoins. Les habitants ont commencé d'avoir accès à de meilleurs débouchés. Avant ce projet, seules 30 000 personnes travaillaient, dans cette région, dans le secteur agricole. Or, en l'espace de 12 ans, ce nombre a quintuplé pour passer à 150 000. Cette amélioration notable des débouchés s'est accompagnée d'une plus grande stabilité sociale et d'une réduction importante de la criminalité. Cet été, lorsque le Ministre du relèvement rural et du développement et le Ministre de l'agriculture, de l'irrigation et de l'élevage ont constaté par eux-mêmes l'évolution survenue, ils étaient à court de mots. Cette transformation avait dépassé de loin leurs attentes.

Cette réussite extraordinaire trouve ses origines à l'échelon local. Au début, cette initiative était financée uniquement par l'organisation non gouvernementale que j'ai déjà citée, Peace Japan Medical Services. En 2010, l'Agence japonaise de coopération internationale s'est associée à cet effort en fournissant une assistance technique et financière. Nous étudions maintenant la possibilité de coopérer avec le Gouvernement afghan et d'autres organisations pour diffuser ce système modèle d'irrigation de l'organisation Peace Japan Medical Services dans d'autres zones d'Afghanistan.

L'histoire du désert de Gamberi n'est qu'un exemple frappant parmi tant d'autres du potentiel de l'Afghanistan s'agissant de parvenir à l'autosuffisance. Le Japon est fermement convaincu que lorsque la communauté internationale et l'Afghanistan travaillent main dans la main, des succès analogues sont également possibles dans d'autres domaines. L'Afghanistan a fait des enjambées considérables dans son cheminement vers l'autosuffisance.

Néanmoins, les incertitudes et l'instabilité politiques continuent de remettre en question son potentiel économique. Face à cette situation difficile, nous attendons du Gouvernement d'union nationale qu'il intensifie ses efforts de réforme. Nous espérons que le Gouvernement afghan s'attaquera aux défis majeurs à relever sur la voie d'une croissance durable, notamment la nécessité d'améliorer les conditions de sécurité, de renforcer la stabilité politique, d'éliminer la corruption, de parvenir à la viabilité budgétaire et de promouvoir la réforme électorale.

Pour sa part, la communauté internationale tient à renouveler son engagement de fournir l'assistance nécessaire en vertu du principe de responsabilité mutuelle convenu à Tokyo. À cet égard, nous voudrions également adresser nos félicitations à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, que dirige avec grande compétence M. Nicholas Haysom, pour les efforts méritoiress qu'elle a consacrés à la compilation du rapport de la Commission d'examen tripartite de l'action des Nations Unies en Afghanistan (S/2015/713, annexe).

En conclusion, le parcours de l'Afghanistan vers l'autosuffisance est riche de possibilités mais également de défis considérables. Néanmoins, la transformation du désert de Gamberi prouve que l'Afghanistan progresse bien, pas à pas, vers un avenir meilleur. Le Japon, aux côtés de la communauté internationale, est prêt à l'accompagner sur cette voie de la paix, de la prospérité et de l'autosuffisance.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Pays-Bas.

M. van Oosterom (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : En raison des contraintes de temps, je vais lire une version abrégée de ma déclaration. La version intégrale sera disponible sur Twitter.

Je m'associe à la déclaration qui sera faite par l'observateur de l'Union européenne.

Tout d'abord, je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Haysom, et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Fedotov, de leurs exposés, et l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration.

Je voudrais aborder ici trois points : premièrement, les problèmes liés à la sécurité; deuxièmement, le développement et la gouvernance; et troisièmement, le fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies en Afghanistan.

S'agissant des problèmes de sécurité et de la coopération régionale, le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) (S/2015/684) décrit une augmentation inquiétante du nombre de victimes civiles et une dégradation globale des conditions de sécurité. Le Royaume des Pays-Bas présente ses condoléances au Gouvernement et au peuple afghans suite aux pertes humaines subies dans les nombreuses attaques perpétrées récemment par des groupes d'insurgés. Nous nous félicitons de la mesure positive que représentent les pourparlers directs entre le Gouvernement afghan et les Taliban, qui ont été tenus au Pakistan au cours de l'été. À long terme, une stabilité et une paix durables ne sont possibles que par la voie de la réconciliation. Nous espérons que les pourparlers de paix menés sous la direction des Afghans pourront reprendre rapidement et qu'ils continueront de bénéficier de l'appui régional qui s'impose.

La Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, qui s'est tenue récemment à Kaboul, est un exemple de coopération régionale fructueuse, de même que le processus « Au cœur de l'Asie ». Nous nous félicitons de l'initiative des Gouvernements afghan, américain et chinois visant à organiser une manifestation de haut niveau sur la reconstruction pacifique de l'Afghanistan et la coopération régionale en marge de la semaine consacrée sous peu aux réunions de haut niveau.

En ce qui concerne, deuxièmement, l'aide au développement et la bonne gouvernance, le Royaume des Pays-Bas est satisfait de l'issue de la réunion de hauts responsables tenue récemment à Kaboul, et notamment des résultats plus concrets attendus en matière d'autosuffisance grâce au cadre de responsabilité mutuelle, comme la création dans toutes les provinces d'unités spécialisées dans la poursuite des infractions liées aux violences faites aux femmes, ainsi que la mise en œuvre du plan d'action national en vertu de la résolution 1325 (2000).

Par ailleurs, comme le souligne le rapport du Secrétaire général sur la MANUA, le Gouvernement d'union nationale a fait quelques progrès notables dans le sens de la bonne gouvernance en améliorant l'application du principe de responsabilité et en réduisant la corruption. Également, la Commission spéciale sur la réforme électorale a réussi à obtenir en peu de temps des résultats impressionnants. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour assurer le caractère équitable, transparent et ouvert des futures élections. Les Pays-Bas resteront un partenaire de l'Afghanistan dans cet effort.

En ce qui concerne, troisièmement, le fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies en Afghanistan, nous sommes heureux d'avoir reçu le rapport de la Commission d'examen tripartite (S/2015/713, annexe), dans lequel sont examinés le rôle, la structure et les activités de toutes les entités des Nations Unies en Afghanistan. Il est important de dire que ce rapport a pu être compilé grâce à la bonne coordination entre les entités présentes en Afghanistan, les pays donateurs et, ce qui est plus important encore, le Gouvernement afghan. Les Pays-Bas appuient les recommandations formulées dans le rapport. Nous nous félicitons de l'accent mis sur le fait que l'ONU doit continuer d'œuvrer à renforcer sa mission de bons offices et de la recommandation tendant à renforcer la programmation conjointe entre les entités des Nations Unies. Il s'agit en effet d'une responsabilité qui s'étend aussi à d'autres que la MANUA.

Je souligne que le Royaume des Pays-Bas continuera d'appuyer le rôle de coordination que joue la MANUA à cette fin. Je tiens en particulier à féliciter la MANUA de la qualité du travail qu'elle effectue en Afghanistan dans le domaine des droits de l'homme, travail salué à l'échelle mondiale comme exemple de pratique optimale en raison de sa solide méthodologie et de l'interaction constructive qu'il représente avec toutes les parties au conflit, comme il apparaît également dans le rapport de la Commission d'examen. Nous appuyons fermement, par ailleurs, la recommandation visant à mettre davantage l'accent sur le mandat normatif des Nations Unies aux fins d'améliorer le respect des droits de l'homme et l'état de droit en Afghanistan.

Pour terminer, le Royaume des Pays-Bas est un partenaire de longue date de l'Afghanistan. Notre

contribution dans les domaines de la sécurité, de la justice et du développement a été importante, et nous nous maintiendrons aux côtés du peuple afghan dans les années à venir. Nous sommes en train d'examiner ce que devrait être notre rôle après 2017. Nous prendrons en considération les progrès réalisés par le Gouvernement afghan, et nous soulignons, tout comme notre collègue japonais l'a fait précédemment, l'importance de l'autosuffisance. Nous espérons, de fait, que cette autosuffisance deviendra une réalité, en cette ère nouvelle de prise en charge et d'impulsion accrues au niveau national. C'est dans cet esprit de partenariat axé sur l'appui à la paix, à la justice et au développement que nous continuerons d'aider l'Afghanistan et son peuple.

Qu'il me soit permis de terminer sur une note personnelle en rendant hommage au travail de l'Ambassadeur Tanin, tant pour ses efforts à titre national que pour ceux qu'il a déployés en faveur de la réforme du Conseil de sécurité. Je lui souhaite plein succès et je dois dire qu'il me manquera en tant qu'ami.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Khoshroo (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens à vous remercier, ainsi que la présidence russe, d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui sur la situation en Afghanistan. Je voudrais également remercier l'Ambassadeur de l'Afghanistan, M. Tanin, de sa déclaration et saisir cette occasion pour lui rendre hommage pour les services rendus à son pays et lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles fonctions. Je remercie également M. Nicholas Haysom et M. Yury Fedotov pour leurs exposés constructifs.

L'Iran continue d'appuyer pleinement la promotion de la sécurité, de la stabilité et d'un développement global et durable en Afghanistan, car nous considérons que la sécurité en Afghanistan est essentielle pour la sécurité de nos propres frontières et de la région. Assumer toutes les fonctions de direction marquant bel et bien une étape majeure en direction de la paix et de la prospérité dans le pays, l'Iran continue d'appuyer pleinement le Gouvernement d'union nationale et demeure convaincu qu'il est bien placé pour s'attaquer aux problèmes politiques, économiques et aux questions de sécurité auxquels il doit faire face et qu'il a les capacités nécessaires pour le faire.

Le dernier rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2015/684) indique que, bien que le nombre d'atteintes à la sécurité ait relativement baissé par rapport à 2014, le conflit de longue durée s'est intensifié, en plus de s'étendre à d'autres secteurs. Il y a eu une nette hausse du nombre d'attaques terroristes perpétrées à Kaboul à la suite de la confirmation du décès du chef des Taliban, le mollah Omar. La détérioration des conditions de sécurité, en particulier dans le nord et l'ouest de l'Afghanistan, est inquiétante. Nous condamnons toutes les attaques violentes commises par les Taliban et tous les autres groupes terroristes, et nous sommes contre toute forme de coopération avec eux, car nous pensons que cela encouragerait leur terrible comportement et entraverait donc l'instauration de la paix en Afghanistan.

L'Afghanistan doit devenir un acteur de la coopération régionale et internationale, plutôt que l'objet d'une concurrence, afin que la paix, la sécurité et le développement puissent être établis et renforcés dans la région. Daech et ses affiliés en Afghanistan, ainsi que le large éventail de groupes terroristes et extrémistes, occupant de plus en plus le devant de la scène, comme le laisse entendre le Secrétaire général dans son rapport, les puissances internationales et régionales ont une responsabilité accrue à l'égard du Gouvernement d'union nationale, et lui prêter assistance, en particulier dans sa lutte contre le terrorisme, peut présenter d'énormes avantages. L'Iran salue la déclaration du Président Ghani concernant la signature du Plan d'action global conjoint entre l'Iran et les parties aux négociations et le fait qu'il voit là l'occasion de renforcer la paix, la stabilité et la coopération économique dans la région.

Pour ce qui est de la coopération bilatérale, nous considérons que l'élargissement de nos relations politiques et économiques avec notre voisin, l'Afghanistan, est une priorité. L'Iran est disposé à renforcer sa coopération bilatérale, en particulier s'agissant de questions de sécurité, de la lutte contre le trafic de drogues, de projets de développement et de la coopération économique en matière d'infrastructures et d'agricultures, et à coopérer aux efforts visant à trouver des solutions durables à la question des réfugiés afghans.

Le commerce et le transit sont deux domaines offrant un énorme potentiel. L'accord tripartite entre l'Inde, l'Afghanistan et l'Iran concernant les installations portuaires de Chahbahar devrait être conclu d'ici à la fin septembre. L'accès à ce port devrait être très avantageux pour l'Afghanistan, un pays sans littoral. L'achèvement

des deux projets de chemin de fer en cours en vue de relier l'Iran aux villes afghanes de Herat et de Farah constitue également une étape importante dans l'amélioration des liens économiques entre nos deux pays et dans la région.

S'agissant de la lutte contre les stupéfiants, nous sommes particulièrement préoccupés par les informations faisant état d'une intensification de la culture du pavot à opium en Afghanistan ces dernières années. Cette augmentation est principalement due à l'insécurité et à la pauvreté ambiantes. Cela représente une véritable menace dans la région et au-delà, et la communauté internationale doit s'y attaquer très sérieusement et de manière globale. À cet égard, nous saluons les initiatives régionales prises à cet effet par des pays de la région, notamment la Chine, le Pakistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan et l'Iran.

Un appui et un engagement fermes de la communauté des donateurs, des autorités afghanes et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sont essentiels pour endiguer la menace de la culture d'opium et du trafic de drogues. Les stupéfiants sont non seulement un problème social et de santé publique majeur, mais aussi et surtout, une des principales sources de revenus des groupes extrémistes et terroristes. C'est pourquoi la communauté internationale doit tout particulièrement apprécier à sa juste valeur et appuyer l'initiative de coopération triangulaire pour lutter contre les stupéfiants mise en place par l'Afghanistan, l'Iran et le Pakistan. Il s'agit d'une initiative utile qui bénéficiera à l'Afghanistan ainsi qu'aux pays de transit et de destination, et qui doit être appuyée par la communauté internationale.

Des centaines de milliers de réfugiés afghans vivent toujours en Iran. Nous continuons de participer aux travaux de la Commission d'examen tripartite de l'action des Nations Unies en Afghanistan afin de planifier le rapatriement librement consenti et progressif, dans la sécurité et la dignité, des réfugiés afghans, et la gestion continue des réfugiés en Iran. La baisse du nombre de rapatriements librement consentis souligne qu'il importe de répondre aux besoins justifiés des réfugiés rapatriés en Afghanistan afin d'inverser cette tendance et qu'il est nécessaire de mobiliser un appui international accru à cette fin. Nous continuons également d'aider des centaines de milliers d'élèves et étudiants afghans, de l'école primaire à l'enseignement universitaire, en attendant leur rapatriement.

Nous appuyons la MANUA et les organismes des Nations Unies dans leurs efforts pour accompagner le développement et la reconstruction de l'Afghanistan par le biais d'un engagement international robuste concernant des questions telles que la sécurité aux frontières, l'immigration, le retour des réfugiés et les mesures de lutte contre la drogue. Le rôle de la MANUA devrait être rendu plus simple et plus efficace, en tenant compte des travaux de la Commission d'examen tripartite constituée de représentants du Gouvernement afghan, le principal partenaire, de la communauté internationale des donateurs, de la MANUA et de l'ONU.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Suède.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : La Suède s'associe pleinement à la déclaration faite au nom de l'Union européenne, et nous souhaitons faire quelques remarques additionnelles à titre national.

Je remercie tout d'abord M. Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, de son exposé détaillé sur la situation inquiétante en Afghanistan et, surtout, du travail qu'il effectue sur le terrain avec son équipe. Nous constatons en particulier que les conditions de sécurité demeurent fragiles et que le conflit s'est intensifié. Je saisis également cette occasion pour remercier personnellement l'Ambassadeur Zahir Tanin et lui faire part de la reconnaissance de la délégation suédoise pour l'action qu'il mène ici. Il montre véritablement de quelle manière une personne peut apporter des changements positifs pour son pays. Nous avons observé son travail avec beaucoup d'admiration et lui souhaitons plein succès à l'avenir.

J'axerai mes propos sur trois points.

Premièrement, nous accueillons avec satisfaction les résultats de l'examen de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) réalisé par la Commission d'examen tripartite de l'action des Nations Unies en Afghanistan, qui enrichira le débat ici, au Conseil de sécurité. Nous remercions le Gouvernement d'union nationale afghan pour ses contributions constructives, et l'équipe de la MANUA d'avoir facilité ce processus.

La Suède reste un fervent défenseur de la MANUA et approuve les propositions présentées par la Commission concernant sa présence future. Nous nous félicitons tout particulièrement que les recommandations reconnaissent le rôle normatif des Nations Unies dans plusieurs domaines importants, en s'appuyant sur des principes tels que la transparence, la participation et la responsabilité. L'Afghanistan aura

encore besoin d'un appui international pendant un certain temps. La MANUA continuera donc de jouer un rôle dans la coordination des activités des donateurs, la facilitation de l'accès humanitaire et l'appui au renforcement des capacités d'intervention humanitaire. La présence physique de la MANUA dans le pays est d'une importance critique pour l'efficacité du mandat de l'ONU, ainsi que pour la capacité de cette dernière et des donateurs à acheminer et à suivre l'aide dans l'ensemble du pays, surtout dans le domaine humanitaire. En outre, il est essentiel que la MANUA puisse continuer à offrir ses bons offices à l'appui de la paix et de la réconciliation afin de contribuer à ce qui doit être un processus de paix dirigé par les Afghans, ouvert à tous et représentatif de la population. La participation des femmes à ce processus est particulièrement importante. Malheureusement, les chances d'un dialogue de paix, en dépit des efforts déployés aux niveaux régional et international et dont nous nous félicitons, sont compromises par les attaques répétées contre la population civile.

Deuxièmement, les événements récents ont causé un nombre inquiétant de pertes civiles et de déplacements de population liés au conflit. La violence, sous la forme d'attentats-suicides, d'assassinats ciblés et d'enlèvements, fait partie intégrante de la vie quotidienne de millions d'Afghans, et comme c'est souvent le cas, les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables. Cette situation est inquiétante et doit être combattue. Nous sommes très préoccupés par la poursuite des violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, qui causent de grandes souffrances et un profond désespoir. L'universalité des droits de l'homme ne doit pas être compromise. Il est important de mettre un terme aux violations et de renforcer les mécanismes visant à faire appliquer le principe de responsabilité.

Troisièmement, la Suède salue la tenue récente d'une réunion des hauts responsables au cours de laquelle un cadre relatif à l'autosuffisance par le biais de la responsabilité mutuelle a été entériné. Nous nous félicitons de son champ d'action stratégique et des efforts faits pour accroître la prise en main par les Afghans et pour veiller à ce que l'aide au développement soit dépensée aussi efficacement que possible. Nous tenons à féliciter le Gouvernement afghan d'avoir donné la priorité aux travaux sur les droits de l'homme et l'égalité des sexes. Le cadre actualisé réaffirme nos engagements mutuels et notre partenariat à long terme, mais il fournit également une base importante pour engager fermement l'Afghanistan sur la voie de l'autosuffisance.

Enfin, la Suède apporte à l'Afghanistan un appui important et à long terme. Cet appui, commencé il y a plusieurs dizaines d'années, continuera et se traduira par une aide financière de 1,2 milliard de dollars tout au long de la décennie de la transformation. Le Gouvernement et le peuple afghans peuvent compter sur notre soutien indéfectible malgré l'aggravation du conflit. Nous condamnons toute attaque dirigée contre la population civile et toute tentative de faire obstacle à un véritable dialogue pour la paix et la réconciliation. Il est temps de mettre fin à la violence qui sévit en Afghanistan depuis trop longtemps. Il est temps également de mettre en œuvre les réformes. Notre vision commune d'un Afghanistan prospère et autonome, où le peuple afghan peut jouir pleinement de ses droits et de ses libertés tels que consacrés par la Constitution du pays, en dépend en grande partie.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

M. Braun (Allemagne) (*parle en anglais*) : Par souci de temps, je vais essayer d'être bref. Nous adressons nos remerciements aux personnes qui ont fait des exposés aujourd'hui. Nous sommes convaincus que le résumé des débats de la Commission d'examen tripartite présenté par le Secrétaire général (S/2015/713, annexe) arrive à point nommé. Il contribue à définir le rôle que jouera la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) au cours de la décennie cruciale de la transformation, et la coopération du Gouvernement afghan dans sa rédaction est tout à fait louable.

Il est important de préserver les acquis des 10 dernières années, tout en continuant sur la voie d'un avenir meilleur pour le peuple afghan. Le Gouvernement à Kaboul a fait des progrès remarquables dans ce domaine. Dans le même temps, nous déplorons vivement le nombre toujours croissant de pertes en vies humaines dues à des actes de terrorisme lâches et à des combats incessants, ainsi que les nombreuses victimes parmi les forces de sécurité afghanes qui luttent contre les factions hostiles au Gouvernement.

Nous encourageons le Gouvernement afghan à poursuivre ses efforts pour mettre en œuvre le programme de réformes présenté à la Conférence de Londres, en décembre de l'année dernière. Le programme de réformes doit maintenant être mis en œuvre plus rapidement. L'Allemagne se tient prête à soutenir l'Afghanistan dans cet effort, et nous appuyons l'appel lancé par le Secrétaire général dans son rapport

(S/2015/684), demandant à tous les dirigeants politiques afghans de faire face à ces défis dans un esprit d'unité nationale.

Le développement et la sécurité vont de pair. Une paix durable en Afghanistan ne pourra être réalisée que par le biais d'un processus politique sans exclusive. À cet égard, nous nous félicitons des pourparlers de paix qui se sont tenus récemment et encourageons les participants et ceux qui les soutiennent à poursuivre ce dialogue dès que possible. Bien que nous nous félicitions de la participation active de l'Afghanistan aux travaux du Conseil des droits de l'homme, il est clair que l'application des droits fondamentaux, en particulier les droits de la femme, dans tous les aspects de l'action de l'État reste un défi ainsi qu'une obligation pour le Gouvernement afghan. Cela inclut également d'aider les réfugiés et de trouver des solutions qui leur permettent de retourner dans leur pays d'origine.

La stabilité de l'Afghanistan exige la stabilité régionale, et vice-versa. Nous félicitons le Gouvernement afghan des efforts actifs qu'il a entrepris pour renforcer ses liens avec ses voisins de la région, par exemple dans le cadre du Processus d'Istanbul que l'Allemagne continuera de soutenir. L'Allemagne tient à féliciter la MANUA pour le travail qu'elle a accompli en Afghanistan. Elle a joué un rôle particulièrement décisif lors des dernières élections. Pour qu'une société démocratique puisse se développer, il est essentiel que le peuple afghan puisse voter en toute sécurité dans le cadre d'élections libres et régulières. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la nomination de la Commission spéciale sur la réforme électorale. L'Allemagne reste déterminée à appuyer l'Afghanistan dans cette décennie cruciale. Nous allons bientôt présenter un nouveau projet de résolution à l'Assemblée générale en faveur de l'Afghanistan et demander l'approbation de tous les États Membres.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Australie.

Mme Bird (Australie) (*parle en anglais*) : Je voudrais me joindre aux autres orateurs pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Haysom, et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Fedotov, de leurs exposés et saluer le rôle joué par le Représentant permanent de l'Afghanistan, M. Zahir Tanin. Je me fais l'écho des autres orateurs pour lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Alors que nous approchons du premier anniversaire de la création du Gouvernement d'union nationale, le moment est venu de saluer le leadership et la détermination dont ont fait preuve le Président Ghani et le Chef de l'exécutif, M. Abdullah, ainsi que les progrès accomplis par l'Afghanistan. En entamant sa décennie de la transformation, l'Afghanistan a réalisé de véritables avancées dans les sphères politique, économique, sociale et de la sécurité.

Au cours de l'année écoulée, toutefois, les insurgés ont continué de s'en prendre aux civils, leurs attaques tuant et blessant des centaines de non-combattants. Les Forces de défense et de sécurité nationales afghanes ont fait preuve de bravoure, de courage et de dévouement dans la défense de leur nation. Nous réaffirmons notre engagement à aider le Gouvernement afghan à défendre ses citoyens contre les insurgés. L'Australie fournit une aide financière d'un montant total de 300 millions de dollars sur une période de trois ans, allant jusqu'en 2017. Plus de 25 000 Australiens ont servi en Afghanistan, et 400 continuent de le faire maintenant.

L'Australie se félicite des mesures positives prises par le Gouvernement d'union nationale pour faire avancer la cause de la paix et de la réconciliation, notamment les pourparlers directs avec les Taliban à Murree au Pakistan. Dans un contexte marqué par des difficultés continues, la paix ne peut être réalisée que si les efforts de réconciliation sont entrepris avec détermination et pragmatisme.

L'Australie a été heureuse de s'associer aux partenaires internationaux, ce mois-ci à Kaboul, pour approuver le cadre relatif à l'autosuffisance et à la responsabilité mutuelle. Les engagements pris par le Gouvernement afghan en matière de droits de l'homme et d'autonomisation des femmes et des filles s'appuieront sur les progrès accomplis ces 10 dernières années. La pleine application de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et le plan d'action national sur les femmes, la paix et la sécurité sont des éléments essentiels du programme de réformes. Nous continuerons d'aider le Gouvernement afghan en fournissant un abri et un soutien à plus de 2 300 femmes et filles et en formant plus de 2 800 policiers et fonctionnaires de justice à la défense des droits des femmes. L'Australie remercie et félicite le Gouvernement d'union nationale pour une première année couronnée de succès aux commandes du pays et attend avec intérêt de continuer à œuvrer en faveur de la paix et de la prospérité en Afghanistan.

L'Organisation des Nations Unies joue un rôle important et constructif en Afghanistan depuis 1961. Nous nous félicitons du travail accompli par la Commission d'examen tripartite concernant les priorités futures de l'engagement des Nations Unies en Afghanistan et encourageons les membres du Conseil à examiner ses recommandations durant la période menant au renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan en mars 2016.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'ONU.

M. Mayr-Harting (*parle en russe*) : Puisque c'est la première fois, ce mois, que je prends la parole devant le Conseil de sécurité, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que votre pays, de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois en cours.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Turquie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; ainsi que l'Ukraine, l'Arménie et la Géorgie, s'associent à la présente déclaration.

Je remercie le Secrétaire général de son rapport détaillé sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2015/684). Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Haysom, de son exposé et continue de l'assurer de notre plein appui dans l'accomplissement de sa mission. Je voudrais également remercier l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration et de l'excellente coopération dont nous avons bénéficié pendant toutes ces années. Nous nous réjouissons par avance de collaborer étroitement avec lui lorsqu'il aura pris ses nouvelles fonctions.

Je tiens à réaffirmer le plein appui de l'Union européenne au rôle important que ne cessent de jouer la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et toutes les entités des Nations Unies qui s'emploient à aider le peuple afghan et à coordonner l'assistance fournie par la communauté internationale.

Le rôle que joue l'ONU en œuvrant au consensus et en fournissant un appui au programme de réforme du Gouvernement d'union nationale s'est avéré particulièrement utile lors de la préparation de la réunion des hauts responsables qui s'est tenue à Kaboul le 5 septembre. Le nouveau cadre de responsabilité mutuelle axé sur l'autonosuffisance fournit d'importants critères et échéances s'agissant des résultats à obtenir dans les grands domaines prioritaires. Il est particulièrement encourageant de voir que ce nouveau cadre comprend des indicateurs relatifs aux droits de l'homme, et en particulier aux droits des femmes et des enfants, ainsi que des indicateurs liés à la poursuite de la mise en place d'institutions comptables de leur action et de réformes électorales. Concernant ces dernières, l'Union européenne se félicite des progrès accomplis par la Commission spéciale sur la réforme électorale, qui a d'ores et déjà présenté ses premières recommandations. Ce qui fera la différence, c'est la capacité des institutions afghanes de présenter des résultats dont les citoyens puissent sentir les effets.

Nous avons assisté dans les derniers mois à une nouvelle recrudescence dans l'exode des réfugiés et des migrants en provenance d'Afghanistan, dont beaucoup ont un bon niveau d'instruction. L'insécurité permanente menace les progrès réalisés dans la stabilisation du pays. Il est d'autant plus urgent que le Gouvernement afghan, avec l'appui de la communauté internationale et de toutes les parties prenantes régionales, veille à assurer de bonnes conditions de sécurité et de stabilité. Notre engagement vis-à-vis de l'Afghanistan se poursuit. Il est fondamental que le peuple afghan soit en mesure d'avoir de nouveau confiance en l'avenir, ce qui passe en particulier par la mise en œuvre urgente de réformes destinées à créer des débouchés économiques.

J'ai l'honneur d'annoncer que l'Union européenne accepte l'invitation que lui a faite le Gouvernement de la République islamique d'Afghanistan de co-organiser la prochaine conférence ministérielle à Bruxelles. Il faudra, de la part des Afghans, beaucoup de dynamisme, conjugué à la solidarité et à l'appui constants de la communauté internationale, pour que cet effort soit un succès et pour que puisse être atteint, à long terme, l'objectif afghan d'autosuffisance. En ce sens, la conférence de Bruxelles peut être un solide message d'espoir, de confiance et de changement.

Le rapport du Secrétaire général souligne que le conflit se poursuit et ne cesse de croître en intensité et en étendue. Il rappelle le mépris constant et total dans lequel les Taliban et les autres groupes d'insurgés tiennent la vie des Afghans. Soyons bien clairs : les insurgés continuent de planifier des attaques prenant pour cible

les civils afghans. L'Union européenne condamne les groupes d'insurgés qui continuent de s'en prendre directement aux civils, aux institutions démocratiques et à la société civile, et provoquent ainsi un nombre record de victimes. Il est également d'une importance vitale que les organismes humanitaires et les travailleurs humanitaires soient autorisés à accéder sans entrave aux populations touchées les plus vulnérables, et ce en vertu des principes humanitaires les plus élémentaires.

L'Union européenne est convaincue que le Gouvernement d'union nationale sortira vainqueur de cette lutte, avec tout l'appui que nous pourrons collectivement mobiliser. La mise en place d'un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans demeure l'objectif principal. Dans le courant de cette année, nous avons encouragé les rencontres directes entre le Gouvernement afghan et des représentants des Taliban. Nous nous trouvons actuellement dans une impasse, en raison des attaques continues des insurgés. Nous appelons tous les pays, et en particulier les voisins de l'Afghanistan, à appuyer un règlement sans exclusive qui permette de tirer un trait sur la violence brutale que subissent tant d'Afghans, et qui désavoue tout lien avec le terrorisme ou les groupes terroristes et garantisse le respect des droits de l'homme, en particulier les droits des femmes.

Nous nous félicitons du lancement du Plan d'action national afghan sur les femmes et la paix et la sécurité pour la période 2015-2022, initiative issue de la résolution 1325 (2000). Nous soutenons pleinement le Gouvernement d'union nationale dans cette entreprise, et avons mis en place un programme de soutien spécial pour la mise en œuvre de ces efforts. Nous devons protéger les acquis obtenus par les femmes afghanes depuis la chute du régime des Taliban, car leur participation active à la reconstruction de l'État demeure indispensable. Dans l'optique d'une autonomisation renforcée des femmes dans tous les secteurs de la société, nous souhaitons en outre voir les femmes prendre une part active aux négociations sur l'avenir de leur pays.

Nous pensons que le renforcement de la coopération économique régionale, et en particulier le développement du commerce et des infrastructures au sein de la région, sera riche d'avantages pour tous les pays de la région. Nous soutenons donc tous les efforts visant à maintenir et à améliorer ces relations régionales. Jusqu'ici, le mérite en revient au Président Ghani et aux autres dirigeants de la région, qui se sont employés activement à un rapprochement.

La connectivité régionale et l'amélioration de la coopération économique peuvent être une base importante aux fins de la stabilité et de la prospérité. La pleine mise en œuvre de l'Accord sur le commerce de transit entre l'Afghanistan et le Pakistan ainsi que d'autres accords peut contribuer utilement à stimuler l'activité économique. Nous continuons à soutenir le processus « cœur de l'Asie » et d'autres processus pris en charge par les pays de la région. Nous comptons sur les principales parties prenantes pour s'efforcer ensemble de montrer la voie et d'investir les ressources politiques et financières nécessaires à cette fin.

Pour finir, je tiens à dire que l'Union européenne coopérera avec le Gouvernement d'union nationale et lui apportera tout son soutien au cours de cette période de transformation difficile, et qu'elle demeurera à ses côtés tout en continuant de promouvoir un dialogue sans exclusive au sujet de la réconciliation et de la participation politique. Une paix durable ne peut que passer par l'engagement constructif de tous les pays voisins. L'Union européenne travaillera avec les principaux membres de la communauté internationale à l'appui de cet objectif. Le rôle de la MANUA en faveur de la paix et de la sécurité de tous les Afghans sera absolument capital, et nous en rappelons l'importance.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Çevik (Turquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité, et remercier le Secrétaire général de son rapport sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2015/684). Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Nicholas Haysom, et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Yury Fedotov, de leurs exposés, et l'Ambassadeur Zahir Tanin de sa déclaration. Je saisis également cette occasion pour rendre hommage à l'Ambassadeur Tanin pour le travail qu'il a accompli au nom de l'Afghanistan et lui souhaiter plein succès dans ses nouveaux projets.

Nous nous félicitons de ce que la transition politique en Afghanistan se poursuive avec succès. À cet égard, nous estimons que les récentes nominations aux différents niveaux des organes de l'État permettront d'améliorer encore le fonctionnement du Gouvernement d'union nationale en le rendant plus efficace et pragmatique. Nous saluons également les efforts

déployés par le Gouvernement d'union nationale afghan pour procéder à diverses réformes dans le domaine de la bonne gouvernance, en mettant particulièrement l'accent sur l'état de droit et la lutte contre la corruption. Ces réformes permettront sans aucun doute de cimenter la cohésion sociale dans l'ensemble du pays et de renforcer la confiance dans les structures de l'État.

La réforme électorale est un autre domaine dans lequel le Gouvernement afghan a engagé un important processus. Nous escomptons que les élections législatives se tiendront après que les réformes pertinentes auront été menées à bien, ce qui permettra de renforcer le fonctionnement des institutions démocratiques.

Afin de préserver l'œuvre accomplie en Afghanistan au cours des 14 dernières années et de pouvoir faire fond sur ceux-ci, l'appui non démenti de la communauté internationale à l'Afghanistan au cours de la Décennie de la transformation (2015-2024) est de la plus haute importance. Nous saluons le rôle joué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dans la coordination des efforts des acteurs internationaux en Afghanistan. Nous espérons que la communauté internationale continuera d'appuyer le précieux travail de la MANUA.

Nous appuyons pleinement les initiatives du Gouvernement afghan en faveur du processus de paix et de réconciliation. Dans l'intérêt d'une paix et d'une stabilité durables en Afghanistan, nous espérons que ces efforts déboucheront sur des résultats positifs.

Sachant que les problèmes rencontrés par les pays de la région, parmi lesquels figurent le terrorisme et la criminalité organisée, sont de nature transfrontalière, une coopération étroite entre eux s'avère indispensable si l'on veut relever ces défis. C'est pourquoi nous pensons que les instances multilatérales existantes doivent être utilisées plus efficacement. À cet égard, le Processus d'Istanbul est un modèle de coopération efficace de nature à apporter des solutions politiques aux problèmes actuels dans la région du cœur de l'Asie. Ce n'est que dans un climat de coopération et de solidarité que les pays de la région pourront tirer avantage de l'important potentiel économique de la région.

La Turquie continuera d'appuyer le Gouvernement afghan dans ses efforts visant à apporter la paix, la stabilité et la prospérité en Afghanistan. L'engagement de la Turquie au côté de l'Afghanistan s'inscrit dans la durée. Cela étant compris, la Turquie fait des contributions globales à l'Afghanistan aussi bien au niveau bilatéral que par le biais de l'ONU et de l'OTAN. Dans le domaine de la sécurité, la Turquie poursuivra ses programmes de renforcement des capacités de l'Armée et de la Police nationales afghanes, aussi bien dans le cadre de l'OTAN que sur une base bilatéral,. Le programme d'aide au développement de la Turquie au peuple afghan, qui est le programme le plus complet en faveur d'un autre pays de toute son histoire, se poursuivra dans les années qui viennent avec un engagement de 150 millions de dollars pour la période 2015-2017.

En conclusion, je voudrais souligner qu'une paix et une stabilité durables en Afghanistan ne sont possibles que dans un cadre régional qui puise dans l'énergie positive et la coopération accrue de ses voisins.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Slovaquie.

M. Ružička (Slovaquie) (*parle en anglais*) : La Slovaquie voudrait tout d'abord s'associer à la déclaration qui a été faite par l'observateur de l'Union européenne. Je voudrais remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2015/684) et saluer le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Nicholas Haysom, et le remercier de son exposé. Nous avons aussi écouté attentivement la déclaration de M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime à Vienne. Je saisis aussi cette occasion pour remercier l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration et, personnellement, de son excellent travail et de son amitié durant son mandat à New York.

Il y a une année dans cette même, salle j'avais commencé ma déclaration (voir S/PV.7267) en appelant les dirigeant afghans à respecter les engagements qu'ils ont pris, à former un gouvernement d'union nationale et à prendre des mesures pour stabiliser le pays. Aujourd'hui, je félicite le Gouvernement d'union nationale et salue le leadership dont font preuve les dirigeants afghans qui ont pu travailler la main dans la main et de façon constructive afin de relever les défis croissants d'ordre politique, économique et sécuritaire. Le rôle mobilisateur des dirigeants à Kaboul est irremplaçable et est étroitement suivi par le peuple afghan. Ce n'est que lorsque l'élite donne l'exemple que l'on peut espérer voir les comportements changer à d'autres niveaux de la prise de décisions. À cet égard, je voudrais saluer les quatre initiatives lancées par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) visant à promouvoir dans certaines provinces un dialogue ouvert à tous qui soit conduit et contrôlé par les Afghans.

Il y a une année dans cette salle, de nombreux intervenants avaient cité le problème des élections parmi les défis dont je viens de parler. Aujourd'hui, je me réjouis de l'ouverture des travaux de la Commission spéciale sur la réforme électorale, signe que le Gouvernement d'union nationale s'efforce d'atteindre les objectifs convenus. Nous avons pris acte avec admiration des larges consultations menées par la Commission, aussi bien dans la capitale que dans les provinces, en rencontrant des responsables politiques, des chefs religieux, des représentants de la société civile et des personnalités internationales.

Il y a une année, j'ai applaudi à la bravoure du peuple afghan, qui s'est rendu dans les bureaux de vote pour voter en avril et en juin 2014. Aujourd'hui, nous devons tout mettre en œuvre pour que les élections de la Chambre basse de l'Assemblée nationale et des conseils de district prévues en 2016 aient lieu. Pour que cela se réalise, le climat de sécurité doit s'améliorer.

Tandis que la transition en Afghanistan se trouve sur une voie prometteuse, les problèmes de sécurité continuent de menacer sérieusement le processus de transformation. Malgré les considérables efforts faits pour assurer la sécurité dans le pays, les forces gouvernementales subissent encore des attaques menées par des acteurs armés non étatiques. En particulier, nous sommes vivement préoccupés par les informations faisant état de la présence de groupes associés à l'État islamique d'Iraq et du Levant dans l'est du pays, ainsi que par les activités de groupes éparpillés de combattants étrangers. Ces deux facteurs rendent davantage difficile la tâche des forces gouvernementales face aux incidents locaux.

S'agissant de la sécurité afghane, la Slovaquie continue d'aider le pays par le biais de la formation assurée par la mission non militaire Soutien résolu. Son rôle en Afghanistan est vital, sachant qu'elle dispense formation, conseils et assistance aux forces et institutions de sécurité afghanes. En janvier, la Slovaquie a lancé son plan triennal consistant en une contribution financière d'1,5 million i de dollars pour aider les forces afghanes. Nous ferons aussi d'autres contributions dans le cadre de l'aide publique au développement.

La Slovaquie salue l'initiative du Président Ghani de dévoiler un nouveau plan national de lutte contre les stupéfiants. Nous attendons de connaître les détails de ce plan pour déterminer la façon dont la communauté internationale peut participer au règlement de ce grave problème.

Les dirigeants afghans ont montré leur détermination à tracer un avenir démocratique et pacifique pour leur pays. La communauté internationale ne doit pas les abandonner dans ces années cruciales où le terrorisme gagne du terrain dans le monde et à l'heure où toute la région de l'Asie centrale est gravement menacée.

Le Président (*parle en russe*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur la liste.

La séance est levée à 13 h 25.